



SM le Roi nomme El Yazid Er-Radi
secrétaire général du Conseil
supérieur des oulémas

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10782

Jeudi 16 Avril 2026

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie dénonce les profonds déséquilibres marquant le projet de loi relatif à la réorganisation du CNP

Préserver l'indépendance
de la profession
*Veiller à une représentativité
démocratique équitable*



Page 3



Le Premier secrétaire de l'USFP préside la rencontre nationale des femmes ittihadies

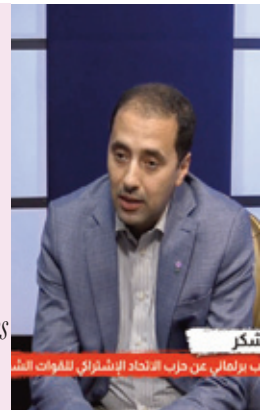
Page 3

210 milliards de dirhams et un
changement de paradigme

La chaîne des bienfaits au cœur
de la nouvelle valeur publique

Par Abderrazak Hamzaoui Pages 6-7

El Hassan Lachgar
*La force de l'USFP
n'est pas dans les
discours. Elle est
dans cette présence
quotidienne, dans
chaque quartier, auprès
de chaque famille*



Page 4

SM le Roi nomme El Yazid Er-Radi secrétaire général du Conseil supérieur des oulémas

Actualité



Ci-dessous un communiqué du Cabinet Royal :

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, a reçu, ce mardi 14 avril 2026 correspondant au 26 Chaoual 1447 H, au Palais Royal de Rabat, M. Mohamed Yssef, l'ancien secré-

taire général du Conseil supérieur des oulémas, que le Souverain a décoré du *Wissam Al Arch* (Grand Officier), en considération des services louables qu'il a rendus à sa Religion, sa Patrie et son Roi, dans les différentes missions et responsabilités qu'il a assumées.

Par la suite, Sa Majesté le Roi, Amir Al-Mouminine, que Dieu Le préserve, a reçu M. El Yazid Er-Radi, que le Souverain a nommé secrétaire général du Conseil supérieur des oulémas.

A cette occasion, Sa Majesté le Roi, Amir Al-Mouminine, que Dieu Le glorifie,

a prodigué Ses Hautes Orientations à M. Er-Radi afin que le Conseil puisse accomplir ses missions dans la promotion de la Sainte religion musulmane, imprégnée des valeurs du juste-milieu et de la modération, et la préservation des constantes religieuses du Royaume".

Le Gabon salue les initiatives Royales en faveur de l'émergence du continent africain

La ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée de l'Intégration et de la Diaspora de la République Gabonaise, Marie Edith Tassyla-Ye-Doumbeney, a exprimé, mardi à Rabat, le plein soutien de son pays et salué les initiatives lancées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour l'émergence et le développement du continent africain.

Lors d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, la cheffe de la diplomatie gabonaise a, à cet égard, salué, la dynamique enclenchée dans le cadre du Processus des Etats africains atlantiques (PEAA) et l'Initiative Royale visant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique.

Mme Tassyla-Ye-Doumbeney a salué le Leadership et la contribution louable de Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux efforts de la Communauté internationale pour la promotion de la paix, de la stabilité et du développement en

Afrique.

Dans ce cadre, elle a exprimé l'engagement de son pays à consolider davantage la coopération avec le Royaume du Maroc dans les différents domaines de coopération.

Les deux ministres ont, en outre, salué la dynamique enclenchée dans le cadre du Processus des Etats africains atlantiques pour faire de l'espace africain atlantique, un cadre géostratégique qui recèle d'importantes opportunités de synergie dans les domaines stratégiques tels que l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé, l'énergie, l'interconnexion logistique, la mutualisation des ressources, l'échange d'expériences et peut, à cet égard, constituer une zone de co-émergence et de stabilité.

Ils ont également salué l'Initiative de Sa Majesté le Roi visant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique et souligné l'importance stratégique de cette Initiative qui s'inscrit dans le cadre de la solidarité agissante du Maroc avec les pays africains frères.

Sao Tomé-et-Principe exprime son admiration pour le Leadership et l'engagement fort de SM le Roi en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en Afrique

La ministre d'Etat des Affaires étrangères, de la Coopération et des Communautés de Sao Tomé-et-Principe, Ilza Maria dos Santos Amado Vaz a salué, mardi à Rabat, les Initiatives Royales et exprimé son admiration pour le Leadership et l'engagement fort de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en Afrique.

Lors d'une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, Mme Amado Vaz, en visite de travail au Maroc, a ainsi salué le Leadership et la contribution louable de Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux efforts de la Communauté internationale pour la promotion de la paix, de la stabilité et du développement sur le continent africain.

Dans ce cadre, elle a réaffirmé son engagement indéfectible à renforcer les relations bilatérales et à promouvoir un partenariat stratégique basé sur le respect mutuel, la solidarité et l'alignement avec les principes du droit international.

M. Bourita et Mme Amado Vaz ont, par ailleurs, reconnu le rôle stratégique du Processus des Etats africains atlantiques dans la consolidation de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans la région Atlantique.

Mme Amado Vaz a également salué l'Initiative de Sa Majesté le Roi visant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, et le projet de Gazoduc Africain-Atlantique Nigeria-Maroc, soulignant l'importance stratégique de ces Initiatives qui s'inscrivent dans le cadre de la solidarité agissante du Maroc avec les pays africains frères.

Le Premier secrétaire de l'USFP préside la rencontre nationale des femmes ittihadies

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, présidera ce vendredi 17 avril les travaux de la séance d'ouverture de la rencontre nationale des femmes ittihadies qui se déroulera les 16, 17 et 18 avril au Complexe international Moulay Rachid pour l'enfance et la jeunesse à Bouznika.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de la Commission administrative nationale lors de sa dernière réunion, et de la dynamique organisationnelle que connaît le parti.

L'objectif est de renforcer le rôle politique de la femme, de lever les défis de la représentativité politique et les enjeux de la justice sociale et territoriale, et d'y contribuer.

Participeront à cette importante rencontre les femmes membres du Bureau politique, du Conseil national du parti, du Conseil national de l'OFI, du Conseil national de la Chabiba ittihadia, les femmes des secteurs professionnels et les élues, ainsi que des militantes et des personnalités féminines ittihadies venues des différentes régions et provinces du Royaume.

Cette rencontre vise à renforcer la coordination entre les différentes composantes de l'USFP, à consolider la présence des femmes ittihadies au sein des institutions élues, à partager les expériences réussies en matière de gestion territoriale, ainsi qu'à élaborer des recommandations pratiques susceptibles d'améliorer leurs performances et leur contribution à la gestion des affaires publiques.



Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie dénonce les profonds déséquilibres marquant le projet de loi relatif à la réorganisation du CNP

Préserver l'indépendance de la profession Veiller à une représentativité démocratique équitable



Le projet gouvernemental visant à réorganiser le Conseil national de la presse (CNP) continue de faire débat et de susciter de nombreuses critiques aussi fondées que justifiées.

Après l'invalidation de la version précédente par la Cour constitutionnelle, l'Exécutif a soumis un nouveau texte, le projet de loi n° 09.26, à l'approbation du Parlement.

Alors que la Chambre des représentants en examine actuellement le contenu, l'opposition parlementaire a fait entendre sa voix et clarifié sa position. Lors d'une réunion de la Commission de l'éducation, de la culture et de la communication, Omar Anane, député du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants, a livré une analyse critique du projet, dénonçant de profonds déséquilibres et réclamant une refonte complète pour garantir l'indépendance et la représentativité démocratique de cette institution clé.

« Il n'y a pas de démocratie sans presse libre, pas de liberté sans indépendance institutionnelle, et pas d'institutions sans représentativité démocratique et justice

professionnelle, a martelé Omar Anane, résumant ainsi la vision de l'USFP.

Si le parlementaire ittihadie a salué l'importance du projet pour la réhabilitation du paysage médiatique marocain, il n'en a pas moins pointé du doigt les occasions manquées et les choix politiques contestables qui, selon lui, jalonnent l'élaboration de ce texte.

Il a rappelé que le Groupe parlementaire ittihadie avait déjà proposé, lors de l'examen de la première mouture du projet l'année dernière, une série d'amendements substantiels. Ces propositions, qui portaient, entre autres, sur la composition du CNP, les règles de représentativité, la répartition des sièges... ont curieusement fait écho aux observations formulées ultérieurement par la Cour constitutionnelle. « Ces amendements n'ont pas été retenus, et nous n'avons pas eu le temps d'entamer un débat sérieux. Si l'on avait adopté une approche participative, nous ne serions pas en train de rouvrir le débat aujourd'hui », a regretté le député ittihadie, fustigeant une « perte de temps législatif et institutionnel ».

Pour Omar Anane, le projet de loi actuel ne saurait se réduire à une simple mise en

conformité technique avec la décision de la Cour constitutionnelle. Il doit être l'occasion de repenser en profondeur la philosophie du CNP.

Il a, par la suite, soulevé trois enjeux fondamentaux dudit projet de loi.

Le premier concerne l'indépendance du CNP. Pour l'opposition ittihadie, tout mécanisme susceptible d'affecter l'indépendance de cette institution doit être banni pour préserver son caractère professionnel et autonome.

Le deuxième point concerne la représentativité démocratique. Le Groupe socialiste considère que l'égalité représentative entre journalistes et éditeurs est une condition sine qua non, en estimant que cet équilibre ne doit pas devenir un outil de domination des acteurs économiques les plus puissants, excluant, par ricochet, la presse régionale, les journalistes indépendants et les petites entreprises médiatiques. Concernant ce volet, l'élu ittihadie a plaidé pour une représentativité conforme à la diversité réelle du champ médiatique marocain.

Le troisième et dernier enjeu concerne le

pouvoir disciplinaire et les garanties d'un procès équitable. Si des mécanismes disciplinaires sont nécessaires pour protéger l'éthique professionnelle, ils doivent être encadrés par des garanties solides d'impartialité et d'équilibre. « L'objectif n'est ni la répression ni l'intimidation, mais la protection de la profession et le renforcement de sa crédibilité », a fait savoir le député ittihadie.

Il a affirmé que le Groupe socialiste-Opposition ittihadie ne considère pas le CNP comme une simple institution régulatrice, mais comme un mécanisme de promotion et de développement du secteur médiatique national. Dans ce sens, il a souligné que le rôle du CNP devrait dépasser la fonction disciplinaire pour inclure le renforcement de la formation continue des journalistes, l'accompagnement des transformations numériques que connaît le secteur, la défense des conditions sociales et professionnelles des journalistes, le soutien à la presse régionale et locale, la promotion de l'éthique professionnelle et l'enracinement d'une culture de qualité, de même que l'encouragement de l'innovation médiatique.

Le député usfpiste a également mis l'accent sur le fait que le rapport annuel du conseil devrait constituer un document de référence sur l'état de la liberté de la presse, être débattu au sein du Parlement et publié pour le grand public, car la transparence, selon ses termes, constitue le fondement de la confiance entre les institutions et la société.

A l'issue de son intervention, Omar Anane a insisté sur le fait que l'objectif de la réorganisation du CNP doit être clair et se concrétiser par le renforcement de l'autorégulation démocratique de la profession, la consécration de l'indépendance du CNP vis-à-vis de toute influence extérieure, la garantie d'une représentativité juste et équilibrée, la protection de la liberté de la presse et du pluralisme, le renforcement de la gouvernance démocratique au sein du Conseil, et la transformation de cette institution en un espace de développement et de promotion de la profession. Il a également annoncé que son Groupe parlementaire présentera ses observations détaillées sur les articles fondamentaux du projet, notamment les articles 4, 5, 49, 57 et 93, qui fixent la nature du CNP, sa composition, ses mécanismes de fonctionnement et les garanties de son indépendance.

Mourad Tabet

El Hassan Lachguar : La force de l'USFP n'est pas dans les discours. Elle est dans cette présence quotidienne, dans chaque quartier, auprès de chaque famille



Dans un entretien accordé à nos confrères du site d'information Febrayer.com, le député ittihadi El Hassan Lachguar s'est exprimé avec franchise sur plusieurs sujets qui animent le débat public : la place singulière qu'occupe l'USFP dans la mémoire collective marocaine, les transformations urbaines de Rabat et les enjeux démocratiques qui se profilent à l'horizon des prochaines échéances électorales.

Une relation d'exception entre le parti et le citoyen

Rares sont les formations politiques qui peuvent se targuer d'avoir tissé avec leurs concitoyens un lien relevant autant de l'affect que de la conviction idéologique. L'Union socialiste des forces populaires est de celles-là. «La relation qui unit l'USFP aux citoyennes et citoyens est une relation d'exception», affirme Lachguar, soulignant qu'elle oscille entre l'attachement sentimental et la critique lucide, sans jamais se rompre. Ce n'est pas là une formule rhétorique : c'est un constat que le dé-

puté dit vérifier à chaque contact avec le terrain. «Durant mes campagnes électorales, il n'est pratiquement pas une maison où l'on ne trouve pas quelqu'un ayant un lien avec le parti», confie-t-il. Et cette empreinte populaire trouve son prolongement jusque dans les couloirs du Parlement, où, selon lui, «il n'est quasiment aucun parlementaire, quelle que soit son appartenance politique, qui n'entretienne un lien direct ou indirect avec le parti de la Rose». Une réalité qui, dit-il, place une responsabilité considérable sur les épaules de l'actuelle direction.

Rabat en chantier : lucidité et exigence citoyenne

Sur les transformations que connaît la capitale, El Hassan Lachguar adopte la posture de l'élu responsable : celui qui reconnaît ce qui mérite d'être salué, tout en refusant de fermer les yeux sur ce qui demeure à faire. L'ampleur des chantiers engagés à Rabat sous les Orientations Royales de Sa Majesté le Roi Mohammed VI est indéniable, reconnaît-il, évoquant routes, équipements publics, infrastructures hospitalières, mais aussi les ouvrages souterrains souvent invisibles et pourtant coûteux, tels que les canaux d'assainissement. Il note d'ailleurs que lors des précipitations exceptionnelles de cette année, ces infrastructures ont démontré leur efficacité, y compris dans des quartiers vulnérables qui subissaient autrefois de plein fouet chaque saison pluvieuse.

Mais sa lucidité se tourne aussi vers les angoisses qui traversent certains quartiers de l'arrondissement de Youssoufia, où circulent des rumeurs persistantes sur d'éventuelles opérations de relogement. Face à ces inquiétudes, le député se veut rassurant mais rigoureux : «Le Maroc est un Etat de droit, et aucune décision ne peut être prise en dehors du cadre légal ou au détriment des intérêts des citoyens». Une étude globale est actuellement conduite par des bureaux spécialisés, portant sur des quartiers qui abritent près de cin-



Les citoyens sont aujourd'hui capables de distinguer entre ceux qui travaillent sur le terrain et ceux qui se contentent de slogans. Cette lucidité citoyenne constitue la meilleure garantie d'un vote de qualité

quante mille familles. La diversité des situations impose, selon le parlementaire ittihadi, une approche scientifique rigoureuse, à rebours des décisions hâtives. Il en appelle à la méthode du médecin : «On ne prescrit pas un traitement avant d'avoir procédé aux examens nécessaires».

La démocratie, une exigence permanente

C'est sur la question de la participation politique que la parole de Lachguar prend sa résonance la plus profonde. Dans un pays où l'abstentionnisme demeure un défi structurel, le député refuse de céder à la lecture binaire qui assimilerait tout non-vote à un boycott conscient. «L'abstention n'est pas toujours le fruit d'une position politique réfléchie», observe-t-il. Elle peut tout aussi bien procéder

d'un désintérêt ou d'une méconnaissance des candidats. «Si le boycott était aussi clair et conscient, il se serait transformé en force politique à part entière», tranche-t-il. Car le risque de l'abstention est bien réel : il ouvre la voie aux pratiques clientélistes, permettant à certains acteurs de s'assurer des résultats avec le minimum de suffrages. A l'inverse, un taux de participation élevé réduit l'influence de l'argent et restitue le dernier mot aux urnes.

Un parti vivant, en perpétuel renouveau

Sur le plan organisationnel, Lachguar dresse un bilan solide. L'USFP, dit-il, a connu ces dernières années une dynamique remarquable, se manifestant par l'organisation de rencontres, de rassemblements et de congrès régionaux et provinciaux aux quatre coins du Royaume, avec une participation effective des militantes et militants. Le parti figure parmi les formations qui prennent l'initiative sur les questions nationales, présentes dans tous les débats liés aux lois et aux dossiers sensibles, avec des positions claires et responsables.

Cette vitalité interne, il la perçoit également dans l'émergence de nouvelles élites : le Forum des jeunes parlementaires socialistes, qui a tenu plusieurs sessions au Maroc, en est l'une des manifestations les plus éloquentes. Des cadres se sont formés, ont pris leur place, et incarnent désormais ce renouveau générationnel que le parti appelle de ses vœux.

Face aux critiques qui évoquent une nostalgie du passé, El Hassan Lachguar répond avec la sérénité de celui qui connaît les arcanes de l'histoire partisane. Beaucoup de ces voix, note-t-il, appartiennent à des expériences révolues ou ont quitté le parti depuis longtemps. Cela ne les prive pas du droit à la parole — «la liberté d'expression reste garantie et ne peut être confisquée à personne» — mais cela ne doit pas occulter la réalité de milliers de militants qui continuent à œuvrer avec sérieux et conviction au sein du parti. «L'USFP n'a pas renoncé à ses principes. Il continue de renforcer sa présence par un travail quotidien et permanent», affirme-t-il avec fermeté.

Quant au leadership de Driss Lachguar, à la tête du parti, le député souligne qu'il bénéficie d'un consensus quasi total au sein des structures partisanes, représentant «de choix le plus approprié pour cette étape».

Un rendez-vous avec l'Histoire

A l'heure où les prochaines échéances se profilent à l'horizon, le parlementaire ittihadi aborde l'avenir avec l'optimisme mesuré du politique chevronné. Les citoyens, dit-il, sont devenus capables de distinguer entre ceux qui travaillent sur le terrain et ceux qui se contentent de slogans. Cette lucidité citoyenne constitue la meilleure garantie d'un vote de qualité.

L'USFP, en sa qualité de parti d'opposition, entend aborder ces échéances en présentant le bilan de son travail, en évaluant l'action gouvernementale et en renouvelant le dialogue avec les citoyens. Car c'est là, en définitive, la force profonde de l'Union socialiste : non pas une machine électorale froide et désincarnée, mais un organisme vivant, ancré dans la société, qui se nourrit de son énergie et la lui rend en retour, sous forme d'engagement, de proposition et d'exigence démocratique.

Mehdi Ouassat



L'USFP n'est pas une machine électorale froide et désincarnée, mais un organisme vivant, ancré dans la société, qui se nourrit de son énergie et la lui rend en retour

Le Gabon réitère son soutien à la marocanité du Sahara et salue l'adoption historique de la Résolution 2797

La République Gabonaise a réitéré, mardi, son soutien à la marocanité du Sahara, saluant l'adoption historique de la Résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Lors d'une rencontre tenue, à Rabat, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée de l'Intégration et de la Diaspora de la République Gabonaise, Marie-Edith Tassyla-Ye-Doumbeney, en visite d'amitié et de travail dans le Royaume, a réitéré le soutien de son pays à la marocanité du Sahara, réaffirmant son appui total au Plan marocain d'autonomie, comme la seule et unique solution crédible et réaliste au différend régional autour du Sahara.

Dans un communiqué conjoint publié à l'issue de cet entretien, la cheffe de la diplomatie gabonaise a salué l'adoption historique, le 31 octobre 2025, par le Conseil de sécurité des Nations unies, de

la Résolution 2797, qui consacre, dans le cadre de la souveraineté marocaine, le plan d'autonomie proposé par le Maroc comme seule base sérieuse, crédible et durable pour parvenir à une solution politique au différend artificiel autour du Sahara.

Mme Tassyla-Ye-Doumbeney a également souligné que l'ouverture par la République Gabonaise d'un Consulat général à Laâyoune en janvier 2020, qui s'inscrit dans le sillage de la dynamique de la reconnaissance internationale de l'intégrité territoriale du Royaume, apporte également une preuve tangible de la solidité du partenariat stratégique liant au plus haut niveau les deux pays frères.

La position du Gabon, telle que réaffirmée par Mme Marie-Edith Tassyla-Ye-Doumbeney, s'inscrit dans le cadre de la dynamique internationale impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en faveur du plan d'autonomie et de la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

La République de Sao Tomé-et-Principe soutient la marocanité du Sahara et appuie le plan d'autonomie

La République de Sao Tomé-et-Principe a réitéré, mardi, sa position constante de soutien à la marocanité du Sahara et d'appui au plan d'autonomie sous souveraineté marocaine comme unique solution à ce différend régional.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens à Rabat avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, la ministre d'Etat des Affaires étrangères, de la Coopération et des Communautés de Sao Tomé-et-Principe, Ilza Maria dos Santos Amado Vaz, a réitéré la position ferme et constante de son pays en faveur de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris la région du Sahara.

A cette occasion, la cheffe de la diplomatie santoméenne a réaffirmé le plein soutien de Sao Tomé-et-Principe au plan d'autonomie présenté par le Royaume du Maroc, comme la seule solution crédible et réaliste pour la résolu-

tion de ce différend régional.

Elle a également salué l'adoption historique de la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui consacre, dans le cadre de la souveraineté marocaine, le plan d'autonomie proposé par le Maroc comme base sérieuse, crédible et durable pour parvenir à une solution politique à cette question.

La cheffe de la diplomatie santoméenne s'est également félicitée des avancées significatives réalisées par le Royaume du Maroc dans le développement socio-économique des provinces du Sud à travers le nouveau modèle de développement, qui favorise la stabilité, la sécurité et l'intégration régionale.

La position de Sao Tomé-et-Principe, telle que réaffirmée par Mme Amado Vaz, s'inscrit dans le cadre du consensus international croissant grâce à la dynamique internationale impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur du plan d'autonomie et de la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

Mathieu Mori : *Le Maroc, un partenaire clé du Conseil de l'Europe*

La coopération avec le Maroc s'impose aujourd'hui comme "un partenariat structurant, à la fois au niveau national et dans une perspective régionale et africaine", a souligné Mathieu Mori, secrétaire général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

"Cette coopération de longue date a franchi une étape décisive avec l'octroi au Maroc, en 2019, du statut de premier Partenaire pour la démocratie locale", a-t-il affirmé dans une interview à la MAP, notant que le Royaume est "désormais un acteur central, dont le rôle dépasse le cadre bilatéral".

"Notre coopération a évolué de manière positive et constructive", offrant "une plateforme précieuse de dialogue politique et institutionnel", a-t-il dit, faisant état de l'intégration progressive du Royaume dans les axes de coopération du Congrès, en particulier dans le cadre du Partenariat de voisinage du Conseil de l'Europe.

Le responsable européen a dit "apprécier vivement" l'implication constante de la délégation marocaine aux travaux du Congrès, estimant que la présence d'un jeune délégué marocain, pour la deuxième année consécutive, illustre "la vitalité" de ce partenariat.

Sur le plan interne, a pour-

suivi M. Mori, le Congrès accompagne notamment les réformes engagées par le Royaume en matière de décentralisation et de régionalisation avancée, à travers le partage d'expériences et d'expertise, ainsi que la diffusion des principes issus de la Charte européenne de l'autonomie locale dans les Etats membres.

Il a rappelé, à cet égard, sa participation à la 2ème Conférence nationale sur la régionalisation avancée, tenue à Tanger en décembre 2024, au cours de laquelle il a "pu constater concrètement les évolutions" de ce grand projet, notant que cette visite a été pour lui l'occasion d'ouvrir des perspectives concrètes pour la poursuite et le renforcement de cette coopération.

Evoquant les perspectives de ce partenariat, il a indiqué que le Congrès entend poursuivre et renforcer cette relation, tant à travers le dialogue entre pairs avec la délégation marocaine que par des activités de coopération sur le terrain.

Dans ce cadre, M. Mori a souligné que les priorités pour les prochaines années portent sur le renforcement de la gouvernance démocratique, le soutien aux réformes de décentralisation, l'amélioration du dialogue entre les niveaux de gouvernance et le développement des mécanismes participatifs.

Il a insisté en particulier sur



des enjeux concrets pour les collectivités territoriales marocaines, tels que la gouvernance environnementale, la résilience territoriale ou encore le stress hydrique.

Sur ces thématiques, M. Mori a exprimé la "pleine disposition" du Congrès à soutenir et coorganiser des initiatives au Maroc, en étroite coopération avec les autorités et la délégation marocaine, en mobilisant ses standards, ses outils et son expertise.

A ces axes, a-t-il énuméré, s'ajoutent également la participation citoyenne, y compris des jeunes à la vie publique locale, ainsi que la transparence et la redevabilité au niveau local et l'égalité entre les

femmes et les hommes.

Et de souligner qu'au-delà du cadre national, la coopération entre le Maroc et le Congrès tend à s'inscrire dans une dimension régionale, indiquant que son institution "attache une importance particulière à la dimension régionale" de ce partenariat et "œuvre à renforcer les synergies avec d'autres acteurs territoriaux africains".

L'objectif est de favoriser un échange plus large d'expériences, de pratiques et d'expertises sur des enjeux communs, notamment en matière de gouvernance territoriale, de participation citoyenne et de résilience des territoires, a-t-il expliqué.

Le Maroc, au "potentiel réel", peut jouer un rôle de plateforme pour accueillir des activités à dimension régionale et contribuer à une appropriation progressive des approches du Conseil de l'Europe, adaptée aux réalités locales, a-t-il noté.

Le Maroc, a-t-il conclu, s'affirme aujourd'hui comme un "partenaire stratégique" du Congrès, à la fois acteur engagé et levier potentiel de diffusion des standards européens en Afrique, consolidant ainsi son rôle de pont entre les deux espaces et de "hub régional" de la coopération territoriale.

Par Salah Aouni (MAP)

210 milliards de dirhams et un changement de paradigme

La chaîne des bienfaits au cœur de la nouvelle valeur publique

Et si le véritable changement ne résidait pas dans ce que l'on construit mais dans ce que cela change réellement ? Derrière l'annonce d'une nouvelle génération de programmes de développement territorial au Maroc, une transformation plus profonde se dessine. Ce n'est pas seulement une question de gouvernance ou de financement, mais un déplacement du regard : passer de ce qui est réalisé à ce qui est réellement transformé. Une mutation décisive, qui pourrait redéfinir durablement la manière dont la valeur publique est pensée, mesurée et vécue.

Après les livrables du projet, qu'est-ce qui change réellement dans la vie des gens, qu'est-ce qui reste, qu'est-ce qui transforme ? C'est peut-être là que tout commence, dans ce que cela produit, non pas dans l'action elle-même, mais dans son empreinte. Et si, aujourd'hui, s'opère un passage de la logique de production à une logique de transformation, du visible vers l'essentiel ? Car au fond, une société ne se mesure pas à ce qu'elle construit, mais à ce qu'elle change, et ce changement commence toujours par une manière différente de raconter ce qui compte vraiment.

Une volonté de repenser la manière dont le développement est conçu, piloté et vécu.

Lors du Conseil des ministres, présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, une nouvelle génération de programmes de développement territorial intégré a été présentée. A première vue, il pourrait s'agir d'une annonce parmi d'autres, inscrite dans la continuité des politiques publiques. Et pourtant, derrière la forme institutionnelle, quelque chose de plus profond semble se dessiner : une volonté de repenser la manière même dont le développement est conçu, piloté et vécu.

Car lorsque l'Etat mobilise 210 milliards de dirhams sur huit années, ce n'est pas seule-

ment un effort budgétaire qui s'exprime, mais une intention stratégique qui se révèle. Infrastructures, santé, éducation... les priorités sont connues, presque attendues. Mais ce qui change, plus subtilement, c'est le point de départ : non plus uniquement des orientations centrales, mais l'écoute des besoins exprimés par les territoires eux-mêmes. Comme si, à travers cette annonce, une autre relation entre institution et citoyen cherchait à émerger, plus proche, plus attentive, presque à l'écoute de ce qui, jusqu'ici, restait en marge des décisions.

Un changement de paradigme

Au-delà des mots, au-delà même des dispositifs évoqués, c'est une frontière invisible qui semble franchie : celle qui séparerait jusqu'ici la logique du projet de celle du sens. Pendant longtemps, l'action publique s'est construite autour de ce qui devait être réalisé, planifié, exécuté. Le projet était l'unité de mesure, la preuve tangible que quelque chose avançait. Mais aujourd'hui, une autre question émerge, plus exigeante, presque dérangerante : non plus seulement qu'avons-nous fait, mais qu'avons-nous réellement changé ?

Ce glissement touche à la manière même de concevoir la performance publique. Car passer d'une culture du projet à une culture des bienfaits, c'est accepter de déplacer le regard : quitter le confort des livrables

pour entrer dans l'incertitude de l'impact réel. Là où le projet rassure, parce qu'il se planifie, se contrôle, se clôture, le bienfait, lui, échappe, se diffuse, se mesure dans le temps long, dans la vie concrète des citoyens.

Et c'est peut-être là que réside la véritable rupture. Car ce changement de paradigme interroge profondément la finalité de l'action publique. Il invite à passer d'une logique de conformité à une logique de pertinence, d'une logique d'exécution à une logique de sens. Comme si, en filigrane, une évidence longtemps ignorée refaisait surface : la valeur d'une politique ne se mesure pas à ce qu'elle construit, mais à ce qu'elle améliore réellement. Et dans ce déplacement silencieux, c'est toute une manière de gouverner qui est appelée à se réinventer.

210 milliards de dirhams et un signal stratégique

210 milliards de dirhams mobilisés sur une période de huit ans. Une échelle qui dépasse le simple cadre budgétaire pour devenir un signal stratégique. Car derrière cette masse financière, ce n'est pas uniquement une capacité d'investissement qui s'exprime, mais une volonté de transformation durable, inscrite dans le temps long, là où les effets réels prennent forme. Ce qui est en jeu n'est pas seulement de construire davantage, mais de mieux répondre, de mieux re-

lier ces investissements aux réalités vécues, là où les besoins ne sont pas théoriques, mais profondément humains.

Et c'est peut-être dans cette articulation entre volume et finalité que réside la portée réelle de ces chiffres. Car un investissement, aussi massif soit-il, ne vaut que par ce qu'il transforme concrètement. Le montant impressionnant, mais il interroge aussi : comment ces ressources seront-elles traduites en améliorations tangibles ? Comment passer du financement à l'impact ? Derrière les chiffres, une exigence silencieuse s'installe, celle de faire en sorte que chaque dirham engagé devienne, au-delà d'une dépense, un vecteur réel de changement.

Le citoyen qui était bénéficiaire potentiel, devient point de départ

L'action publique descendait, structurée, organisée, pensée au sommet avant d'être déployée sur les territoires. Les projets naissaient dans des cadres centralisés, portés par une logique de planification où l'efficacité se mesurait à la capacité de livrer, dans les délais, selon les spécifications. Tout était conçu pour produire, pour exécuter, pour maîtriser. Et dans cette mécanique bien huilée, le citoyen apparaissait souvent à la fin de la chaîne, comme bénéficiaire potentiel, rarement comme point de départ.

Le centre de gravité change. Le besoin ne remonte plus uniquement à travers des indicateurs ou des représentations abstraites, il s'exprime, directement, depuis les territoires, depuis les vécus. La logique s'inverse : ce n'est plus le projet qui descend vers le citoyen, c'est le besoin du citoyen qui structure le projet. Une transition du descendant vers l'ascendant, du prescrit vers l'écoute, du modèle uniforme vers une approche plus ancrée, plus située.

Et dans ce basculement, c'est une philosophie de l'action qui se redéfinit. Car passer d'un modèle centré sur la production





à un modèle centré sur la réponse réelle aux besoins, c'est accepter de renoncer à une certaine maîtrise apparente pour gagner en pertinence. C'est reconnaître que l'efficacité ne réside plus uniquement dans ce qui est délégué, mais dans ce qui est réellement transformé.

Une nouvelle manière de relier ce qui, jusqu'ici, restait fragmenté. La chaîne des bienfaits

C'est dans ce contexte que se dessine un concept structurant : la chaîne des bienfaits. Une nouvelle manière de relier ce qui, jusqu'ici, restait fragmenté. Car entre le besoin exprimé par un citoyen et l'impact réel dans sa vie quotidienne, il existe une succession d'étapes souvent invisibles, parfois mal alignées. La chaîne des bienfaits propose de rendre cette continuité lisible, de suivre le fil qui relie l'intention à la transformation, de s'assurer que chaque action engagée trouve son sens dans un résultat vécu.

Mais au-delà de sa dimension méthodologique, ce concept porte une ambition plus profonde : replacer la finalité au cœur de l'action publique. Il ne s'agit plus seulement de concevoir des projets, mais de garantir qu'ils produisent des effets réels, mesurables dans l'expérience des citoyens. La chaîne des bienfaits devient alors une ossature stratégique, un cadre qui oblige à penser autrement : en termes de valeur créée, de transformation vécue, de cohérence globale. Comme si, enfin, chaque initiative était invitée

à répondre à une exigence simple, mais essentielle : non pas seulement exister, mais réellement améliorer.

Créer de la valeur revient à franchir le gouffre des capacités

Assurer la création de la valeur revient à garder en tête les bienfaits des intéressés, durant tout le cycle de vie des initiatives, mieux concevoir les conditions de leur réalisation en termes de composantes nécessaires, leur intégration en système qui fonctionne, prévoir des changements de comportement nécessaires. C'est à ce moment-là que la possibilité sera donnée aux intéressés (clients, citoyens, investisseurs, entrepreneurs, etc.) d'exploiter un système de capacités pour en dégager des résultats eux-mêmes et les transformer en bienfaits, perçus comme avantages. C'est la création de la valeur.

Mesurer le succès par des livrables uniquement malgré leur importance revient à être piégé par le gouffre des capacités.

Aucune transformation en résultat ne sera faite, aucun bienfait ou peu de bienfaits seront réalisés. Mener les stratégies, les projets et toutes les initiatives au succès, c'est franchir le gouffre des capacités, par une conception d'un système intégré de création de la valeur, le mettre en place ou mettre à niveau l'ancien afin de donner l'occasion aux intéressés de l'exploiter et d'en dégager des résultats transformés en bienfaits. Le livrable en lui-même n'est pas la fin, mais le début de la fin.

Gouffre des capacités Enjeux et défis

Pendant longtemps, l'action publique, comme beaucoup d'organisations, s'est appuyée sur des indicateurs de production : nombre de projets livrés, budgets consommés, délais respectés. Des métriques rassurantes, tangibles, mesurables, mais qui, souvent, laissent dans l'ombre l'essentiel : l'effet réel sur la vie des citoyens.

Car produire n'est pas transformer. Livrer n'est pas améliorer. Et c'est précisément dans cet écart que se joue la valeur véritable. L'insight stratégique consiste alors à déplacer le regard, à passer d'une logique d'outputs à une logique d'outcomes, d'une culture de l'activité à une culture de l'impact. Cela suppose de reconfigurer les systèmes de pilotage, de repenser les indicateurs, d'accepter que la performance ne se limite plus à ce qui est visible immédiatement, mais s'inscrit dans le temps, dans le vécu, dans la transformation concrète.

Mais cette bascule, aussi évidente soit-elle dans son intention, ouvre un champ d'exigences inédites. Car mesurer l'impact est plus complexe que mesurer l'activité. Piloter s'assurer que chaque maillon de la chaîne reste aligné sur la finalité ? Comment éviter que la logique des moyens ne reprenne le dessus sur celle des résultats ? Comment construire des indicateurs capables de capter le changement réel, sans le ré-

duire à des approximations ? Derrière l'ambition, une réalité s'impose : ce nouveau paradigme ne se décrète pas, il se construit, pas à pas, dans la rigueur, l'apprentissage... et l'exigence de cohérence.

Peut-être que les transformations les plus décisives ne se reconnaissent pas immédiatement. Elles ne font pas toujours grand bruit, ne s'imposent pas par rupture, mais s'installent progressivement, jusqu'à redéfinir en profondeur ce qui fait sens. Ce qui se dessine aujourd'hui dépasse le cadre d'un programme ou d'une réforme : c'est une manière nouvelle de penser la valeur publique qui émerge. Une manière plus exigeante, parce qu'elle ne se satisfait plus de ce qui est visible, mais cherche ce qui transforme réellement.

Car au fond, ce basculement n'est pas une fin. C'est une invitation. Une invitation à repenser la manière dont nous concevons l'action, dont nous mesurons la valeur, dont nous racontons le progrès. Et peut-être que la véritable transformation ne réside pas seulement dans ce qui sera fait, mais dans la manière dont, collectivement, nous choisirons désormais de définir ce qui compte vraiment.



Par Abderrazak Hamzaoui
Email : hamzaoui@hama-co.net
www.hama-co.net

Mots flechés

Jeux & Loisirs

CONTRAIRE AU BON SENS	ACOMPTÉ	POLICIER	DE BAS EN HAUT: POISSON	EN FUSION	VENDUE	PLANTE DES PRÉS	ACIDULÉ BOOM
CHARIVARI					MONTÉE DES EAUX EN PANNE		
		COMPAGN- ON POUR LA NUIT					
ÉPÉE EN ARRIÈRE		EN POUDRE		CIEL		APPÂT	
RHÉSUS VILLE DE FRANCE		FIN D'ANNÉE SODIUM		LANCÉE	PARTIE DE BRIDGE	EN PLOMB	
			DARONNE POINT COMMUN			FIN DE VERBE	
EMPEREUR DE RUSSIE				REBUT SODIUM		VENTIL- ÉES	EXPLI- CITE
		DE BAS EN HAUT: TOQUÉ	RECUEIL AMUSANT POSSÉSSIF		ACCÈS	MESSAGER	
LITHIUM DÉMESU- RÉE							
				GRAND PERROQ- UET	SKETCH	LETTRES DE BRETON	
ELLE TOMBE DU CIEL	EN MARS DRAME JAPONAIS		PRESTE SYMBOLE DU BROME				EN DUEL NAZI
LAC DU SOUDAN		ACCOUR- OIR				ROULÉS	
PROMPTES À S'EMP- ORTER							

Solution mots flechés d'hier

CHÈRE	E	DARWIN	GARDE	PARCEL	O	INÉVIT	CHÉVAL	B	BOULE	PRÉVA	ESTRÔME
MARCS SÈME	N	OM	B	R	I	L	I	S	M	E	
LAPIN	V	E	A	U	N	D	R	A	G		
	L	I	R	A	D	E	A				
ÉTENDU INDÉTER	R	E	A	L	I	S	A	T	E	U	R
	P	O	T	O	S	I	L	A	D		
ONANCE	N	K	I	Z	O	M	B	A			
	E	N	V	I	N	U	I	B	I	S	
A QUI INDIC MÈRE	E	D	C	V	S	O	L	O			
PROMISE	M	E	O	U	I	C	R	E	C		
	E	T	A	U	O	E	I	L			
LETTRES DE CONJUG	N	R	A	G	E	N	T	C	E		
REBLE PLATE	T	E	C	L	A	P	O	T	I	S	

Directeur de la Publication et de la Rédaction: Mohamed Benarbia
 Directeur artistique: Fouad Ezzafir
 E-mail: Liberation@libe.ma
 Téléphone: 0522 61.94.04
 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72
 Service annonces et publicité: E-mail: annoncesliberation@libe.ma
 Youssef El Gabs, Mouna El Youssoufi, Loubna Baghdad, Rkia Ait Dahman, Siham Zaïter, Fadwa Choukri
 44, Avenue des E.A.R. 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: (0522) 31.00.62
 0522 62.32.32
 Responsable des ressources humaines: Atika Rachdi
 Adresse de la Rédaction: 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc
 Imprimerie: Les Editions Maghébines
 2000 exemplaires imprimés
 Distribution: SAPRESS
 Dossier de presse: 130/64
 Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc
 2017 www.ojd.ma

Economie

Le Maroc et le Yémen
renforcent leur coopération
dans le domaine
de l'aviation civile

Un accord de partenariat visant à renforcer la coopération entre le Maroc et le Yémen, dans le domaine de l'aviation civile, a été signé mardi à Marrakech, en marge des travaux de la 5e édition du ICAO Global Implementation Support Symposium (GISS 2026).

Paraphé par le ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, et son homologue yéménite, Mohsen Ali Haidarah Qasem, cet accord couvre plusieurs axes essentiels, notamment le soutien à la coopération technique en matière de sécurité de l'aviation civile, l'appui au développement et à l'amélioration de la qualité du transport aérien, ainsi que le développement de programmes de renforcement des capacités des ressources humaines et des moyens matériels.

Il s'agit également du renforcement de l'échange d'expertises dans le domaine des réglementations de la navigation aérienne, en particulier celles liées au transport aérien, à la sécurité et à la sûreté de l'aviation civile, ainsi que la contribution au développement, à l'exploitation et à la gestion des infrastructures de navigation aérienne.

Cet accord reflète la volonté commune des deux parties d'établir une coopération technique durable, tout en renforçant les capacités institutionnelles et techniques dans le secteur de l'aviation civile, rapporte la MAP.

Ces entretiens ont été l'occasion de saluer la solidité des relations de coopération et de fraternité entre les deux pays, ainsi que d'échanger sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les différents domaines du transport, en particulier le transport aérien.

Ils ont également permis de souligner l'importance de consolider le partenariat technique entre le Maroc et le Yémen dans le domaine de l'aviation civile, en tenant compte des exigences de sécurité, de sûreté et d'efficacité, et conformément aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Les deux parties ont réaffirmé leur engagement à poursuivre la coordination et le travail conjoint, en vue de servir le développement des relations bilatérales et de renforcer la coopération technique entre les deux pays.

Dans une déclaration à la presse, Haidarah Qasem a souligné l'importance de la "GISS 2026, en tant qu'événement majeur dans le domaine de l'aviation", qui contribue au renforcement de la sécurité et de la sûreté du transport aérien et qui constitue une occasion d'échange d'expertises et de rencontres avec de nombreux acteurs du secteur.

Il s'est également félicité de la signature de cet accord bilatéral axé sur le transport aérien, appelant à l'élargissement de cette coopération à d'autres secteurs, notamment le transport terrestre et maritime.

GISS 2026 à Marrakech

La connectivité aérienne mondiale au cœur des débats sur la mobilité durable et inclusive

La connectivité aérienne mondiale, en tant que moteur essentiel de rapprochement entre les peuples et de dynamisation des économies, a été au cœur des discussions tenues lors d'un panel organisé, mardi à Marrakech, dans le cadre de la 5e édition de l'ICAO Global Implementation Support Symposium (GISS 2026).

Réunissant des responsables gouvernementaux et des acteurs majeurs du secteur aérien, cette rencontre tenue sous le thème "Connectivité aérienne mondiale : relier les populations, les économies et les opportunités", a mis en lumière le rôle catalyseur d'une mobilité durable, résiliente et inclusive, contribuant au renforcement de la connectivité mondiale et de l'intégration économique.

Prenant part à ce panel, le directeur général de l'Office national marocain du tourisme (ONMT), Achraf Fayda, a mis en avant l'expérience marocaine en matière de connectivité aérienne, rappelant que le choix stratégique des ciels ouverts (open skies), engagé par le Royaume il y a près de deux décennies en partenariat avec l'Union européenne, a constitué un tournant majeur, rapporte la MAP. Cette décision a permis de lever les restrictions pesant sur le secteur aérien, notamment avec le marché européen, de s'ouvrir sur de nouveaux opérateurs et de favoriser une concurrence accrue, contribuant ainsi à une hausse significative des flux de passagers, en particulier touristiques, a-t-il expliqué.

Et d'ajouter que la solidité de la connectivité aérienne a permis au Maroc de retrouver rapidement ses niveaux de trafic d'avant la pandémie de Covid-19, et même de le dépasser dès 2023, confirmant ainsi la résilience du secteur.

Pour sa part, le ministre émirati de l'Economie et du Tourisme, Abdulla bin Touq Al Marri, a relevé que la connectivité mondiale nécessite un cadre international partagé, favorisant la confiance, l'interopérabilité et la durabilité.



Il a expliqué que dans un environnement mondial de plus en plus complexe et fragmenté, il est impératif de renforcer la coordination entre les secteurs, les régions et les institutions, appelant à un engagement commun pour faire de la connectivité un levier essentiel au développement mondial.

Dans la même veine, le ministre d'Etat au département singapourien des Transports, Baey Yam Keng, a insisté sur l'impératif d'une collaboration plus étroite entre les pays et les regroupements régionaux en vue d'assurer une connectivité mondiale accrue et une croissance effective du secteur aérien.

Par ailleurs, les panélistes ont mis en exergue les défis majeurs entravant le dévelop-

pement d'une connectivité aérienne fluide et efficace, notamment les limites imposées par des cadres réglementaires restrictifs, freinant l'ouverture des marchés et la concurrence entre compagnies aériennes.

Ils ont également souligné les insuffisances en matière d'infrastructures, en particulier le manque d'intégration entre les aéroports et les réseaux de transport terrestre, considéré comme un facteur clé pour améliorer l'expérience des passagers et renforcer l'attractivité des destinations.

Les discussions ont aussi mis en avant l'importance d'un investissement coordonné dans le développement des infrastructures, l'harmonisation des cadres réglementaires et le renforcement de la résilience opérationnelle, afin d'assurer la fluidité des flux de passagers et de marchandises.

Les intervenants ont, en outre, insisté sur le rôle déterminant d'une connectivité intermodale efficace et d'une préparation adéquate face aux crises pour consolider les chaînes d'approvisionnement, améliorer l'expérience des voyageurs et optimiser la performance globale des systèmes de mobilité.

En outre, plusieurs expériences régionales réussies ont été évoquées, notamment le Marché unique africain du transport aérien (SAATM), ainsi que les avancées enregistrées en Amérique latine en matière de libéralisation du transport aérien, illustrant l'im-

pact positif des politiques aériennes coordonnées, de la coopération régionale et de l'adoption de normes communes dans l'ouverture de nouvelles perspectives économiques et le renforcement de la résilience face aux crises.

Au terme de ce panel, les participants ont réaffirmé l'engagement collectif des parties prenantes à promouvoir une connectivité aérienne mondiale renforcée, comme étant un pilier essentiel d'un développement durable et inclusif, mettant en relief que les enjeux actuels et futurs en matière de mobilité appellent à une coopération internationale accrue, à la libéralisation du transport aérien, à l'harmonisation des politiques et à l'innovation dans l'ensemble des secteurs concernés.

Les discussions ont, enfin, mis en évidence la nécessité de traduire ce dialogue en actions concrètes, en mobilisant pleinement le potentiel de l'aviation comme force unificatrice au service de la connexion des personnes, des économies et des opportunités, tout en favorisant la résilience, la durabilité et une prospérité mondiale partagée.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ICAO-GISS 2026 est organisé du 14 au 16 avril dans la Cité ocre par le ministre du Transport et de la Logistique, en partenariat avec l'ICAO, sous le thème "Solutions régionales, bénéfices mondiaux".

Experts et décideurs appellent à renforcer la coopération internationale, la libéralisation du transport aérien et l'investissement dans les infrastructures

En partenariat avec l'AFD

L'ONEE lance à Rabat le programme de coopération "Qualité de l'eau en Afrique"

Le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), a présidé, mardi à Rabat, la session d'ouverture du programme de coopération autour de la thématique de la qualité de l'eau mis en œuvre par l'ONEE avec l'Agence française de développement (AFD).

Cette session s'est déroulée notamment en présence de la directrice de l'Agence française de développement au Maroc, Catherine Bonnaud et des représentants de la Société nationale des eaux du Sénégal (SONES) et de la Société nationale de distribution d'eau de Mauritanie (SNDE).

Cet événement a réuni des experts du secteur de l'eau autour des enjeux liés à la gestion de la qualité de l'eau en Afrique, dans un contexte marqué par les effets du changement climatique, la croissance démographique et les défis d'accès à l'eau potable.

S'exprimant à cette occasion, le directeur général de l'ONEE, Tarik Hamane, a souligné que la qualité de l'eau constitue aujourd'hui une priorité stratégique, à la croisée des enjeux de santé publique, de développement durable et de justice sociale, insistant sur la nécessité d'une mobilisation collective à l'échelle du continent pour relever ces défis,

rapporte la MAP.

M. Hamane a également réaffirmé la volonté de l'ONEE de consolider son positionnement en tant qu'acteur de référence en Afrique dans les métiers de l'eau, en particulier dans le domaine du contrôle de la qualité des eaux.

Il a mis en avant l'expertise technique reconnue de l'Office dans ce domaine, à travers notamment son laboratoire central, à la fois accrédité selon le référentiel ISO 17025 et certifié selon le référentiel ISO 9001, ainsi qu'un réseau de plus de 100 laboratoires au niveau du Royaume qui assurent une surveillance rigoureuse de la qualité de l'eau potable, porté par plus de 300 agents hautement qualifiés, en plus de l'implication active de l'Office au sein des instances continentales, régionales et internationales qui s'occupent de la question de l'eau.

Dans ce sens, il a précisé que l'ONEE a conclu avec l'AFD, en décembre 2025, le Mémorandum de coopération du programme qualité de l'eau.

Ce programme innovant de coopération qui va se décliner en plusieurs phases d'ici septembre 2026 et dont vont bénéficier des opérateurs d'eau en Afrique, notamment la SONES au Sénégal, la SNDE en Mau-

ritanie et CAMWATER au Cameroun, vise à partager l'expérience et l'expertise du Maroc en vue de renforcer les capacités techniques et managériales de ces opérateurs dans le domaine du contrôle de la qualité de l'eau.

Il constitue une innovation pour l'AFD où le pourvoyeur d'expertise technique est un opérateur public africain, en l'occurrence l'ONEE et s'inscrit en parfaite cohérence avec la vision africaine de l'eau à l'horizon 2063 adoptée par l'AMCOW, le Conseil des ministres africains chargés de l'Eau, en février 2026 à Addis-Abeba lors du 39e Sommet de l'Union africaine.

Pour sa part, Mme Bonnaud a indiqué que l'appui au secteur de l'eau était désormais efficace depuis plus de trois décennies au Maroc, avec des résultats forts, 4 millions de personnes ayant accès à un service d'eau potable amélioré via des financements AFD.

Elle a, en outre, affirmé que cette nouvelle phase du partenariat d'exception renforcé entre l'ONEE et l'AFD permet d'aller plus loin, en se projetant en Afrique au profit des populations africaines, notant que la SONES au Sénégal, la SNDE en Mauritanie et CAMWATER au Cameroun, ont répondu présent parce qu'ils y

voient une valeur réelle pour leurs équipes et leurs usagers.

"Soyez assurés que les équipes de l'AFD à Rabat, mais aussi à Dakar, à Nouakchott et à Yaoundé, sont disponibles pour suivre les interactions au service de l'amélioration de la qualité de l'eau, sujet central de ces deux jours d'atelier", a-t-elle ajouté.

Sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc s'est inscrit dans une dynamique de coopération Sud-Sud et tripartite. Dans ce cadre l'ONEE a mis en œuvre une stratégie ambitieuse dans les domaines de l'électricité, de l'eau potable et de l'assainissement liquide, qui repose sur le partage d'expertises, l'assistance technique et le renforcement des capacités des partenaires africains.

Cette stratégie s'inscrit pleinement dans l'Initiative Royale Atlantique et l'Initiative Royale visant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, au service de l'intégration régionale et du développement durable du continent africain.

Cet atelier d'experts et de concertation dans le domaine de la qualité des eaux, organisé à Rabat les 14 et 15 avril, confirme le rôle de l'ONEE en tant qu'acteur de référence en Afrique, engagé pour un accès équitable et durable à l'eau potable.

Gasol/Essence : Aucun comportement anticoncurrentiel relevé sur le marché national

Aucun comportement anticoncurrentiel n'a été relevé sur le marché national de carburant (gasol et essence), ressort-il d'une note du Conseil de la concurrence sur l'évolution des prix du gasol et de l'essence sur les marchés internationaux et leur niveau de répercussion sur les prix de vente à la pompe sur le marché national, couvrant la période du 16 mars au 1er avril 2026.

"Le Conseil de la concurrence n'a relevé aucun comportement anticoncurrentiel sur le marché. Il souligne toutefois, une fois de plus, que l'alignement des opérateurs sur des dates identiques de révision des prix, associé à des variations d'ampleur comparable, tend à limiter la souplesse des ajustements tarifaires", indique cette note qui s'inscrit dans le prolon-

gement de la première analyse consacrée à la période du 1er au 16 mars 2026.

Cette situation peut ainsi freiner la répercussion des fluctuations des prix internationaux et conduire à des évolutions tarifaires relativement uniformes entre les acteurs, relève la même source.

"Ce mode de fonctionnement trouve en partie son origine dans l'ancien dispositif de régulation des prix, où les ajustements intervenaient traditionnellement les 1er et 16 de chaque mois", rappelle le Conseil de la concurrence, jugeant que dans un environnement désormais libéralisé, le maintien de ce calendrier apparaît de moins en moins pertinent, rapporte la MAP.

Dans ce cadre, le Conseil insiste

sur la nécessité de faire évoluer ces pratiques afin de les adapter aux exigences d'un marché concurrentiel tout en prenant en considération la nécessaire stabilité du marché, estimant que les décisions de fixation des prix gagneraient ainsi à mieux intégrer les spécificités propres à chaque opérateur, notamment en tenant compte de la fréquence effective des approvisionnements, des conditions contractuelles d'achat, des niveaux de stocks et des stratégies commerciales mises en œuvre.

En termes de chiffres, l'analyse comparative de toute la période allant du 1er mars au 1er avril 2026 met en évidence une répercussion différenciée des variations des cotations internationales aux prix de vente à la pompe au Maroc. Pour le gasol, la

transmission demeure partielle (écart total de -1,35 DH/L), bien qu'une amélioration du taux de répercussion soit observée lors de la seconde période du 16 mars au 1er avril 2026, traduisant une réduction du décalage d'ajustement entre les évolutions internationales et les prix domestiques.

Concernant l'essence, la transmission apparaît, sur les deux périodes, supérieure aux variations des cotations internationales, avec un écart total de +0,33 DH/L.

Ces constats mettent en évidence la persistance d'une certaine asymétrie dans les mécanismes de transmission des prix selon les produits, dans un contexte de hausse soutenue des marchés internationaux.

Participation record au Salon international de l'édition et du livre

La 31^{ème} édition célèbre Ibn Battouta

Art & culture

La 31^e édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), prévue du 1^{er} au 10 mai à Rabat, célèbre le récit du voyage à travers le legs du voyageur marocain Ibn Battouta, avec une participation record de 61 pays et 891 exposants.

Le salon, organisé sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, connaîtra l'exposition de plus de 130.000 titres et de plus de 3 millions d'exemplaires, couvrant les différentes formes de création et de savoir, selon les données communiquées par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication lors d'une conférence de presse tenue mardi.

Cette édition, qui accueille la France comme invitée d'honneur, dans une démarche qui reflète la profondeur des liens et des affinités culturelles entre les deux pays, proposera un programme culturel riche comprenant plus de 204 activités, avec la participation de plus de 720 intervenants parmi les penseurs et créateurs, pour débattre des enjeux de la lecture et des évolutions des industries culturelles et créatives. Des hommages seront rendus à plusieurs personnalités de premier plan.

Placée sous le thème "Ibn Battouta et le récit du voyage", cette édition se distinguera par l'organisation de conférences spéciales consacrées à ce genre littéraire en hommage à ce grand voyageur, avec la présentation de documents et de manuscrits rares dévoilés pour la première fois, des expositions autour de cette personnalité universelle ainsi qu'une plateforme interactive permettant aux visiteurs



une rencontre virtuelle avec Ibn Battouta, accompagnée de dessins, de cartes, d'installations artistiques, de sculptures contemporaines et d'une sélection de documentaires sur les plus grands voyages de l'Histoire.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a souligné que le SIEL confirme sa place en tant que rendez-vous incontournable pour les professionnels du livre aux niveaux arabe et international, et reflète une conviction profonde quant au rôle des manifestations culturelles dans la promotion d'industries créatives ayant un impact réel sur les plans social et économique.

Le Salon de Rabat s'inscrit dans une complémentarité avec le Salon de Casablanca dédié à l'enfance et à la jeunesse, ainsi qu'avec le Réseau des salons régionaux du livre, dans le but de créer une dynamique durable visant à rapprocher le livre

d'un public plus large, a indiqué M. Bensaid.

Pour sa part, la directrice du livre, des bibliothèques et des archives au département de la culture et commissaire du salon, Ghizlane Drouss, a indiqué que cette manifestation proposera de nouvelles séquences consacrées à la célébration du centenaire de plusieurs écrivains, notamment Driss Chraïbi, la romancière Amina El Louh, le poète Badr Chaker Al-Sayyab et le philosophe Michel Foucault, ainsi que la commémoration du 900^e anniversaire de la naissance du philosophe Ibn Rochd.

Selon Mme Drouss, les nouvelles activités comprendront également la célébration des figures marocaines les plus influentes de l'Histoire, telles que Fatima Al-Fihriya, Ibn Tofail, Ibn Zohr, Lissan Addine Ibn Al-Khatib et Zaynab Al-Nafzawiyya.

Le salon rendra également hommage à des écrivains internationaux

ayant vécu au Maroc ou puisé dans sa culture, à l'image de Paul Bowles, Juan Goytisolo et Tennessee Williams, a-t-elle ajouté.

Les enfants auront droit à des activités intenses lors de cette édition qui leur consacrent un espace d'animation autour du slogan "Dialogue entre Ibn Battouta et le Petit Prince", personnage inventé par Antoine de Saint-Exupéry, a fait savoir la responsable, ajoutant que l'espace propose des ateliers culturels et créatifs qui aiguillent la curiosité des petits pèlerins du Salon et stimulent leur imagination.

Le Salon international de l'édition et du livre (SIEL) consacre l'ouverture sur de nouveaux espaces culturels en Afrique, particulièrement l'Afrique lusophone, hispanophone et anglophone, a-t-elle renchéri.

Rabat devient ainsi un carrefour mondial de la culture et de l'industrie du savoir avec le lancement de "Rabat capitale mondiale du livre pour l'année 2026" à partir du 24 avril et l'organisation de la 31^e édition du SIEL.

Les grands axes de l'édition actuelle du SIEL ont été présentés en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Az-zedine El Midaoui, de l'ambassadeur de France à Rabat, Christophe Lecourtier, du directeur du bureau régional de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour le Maghreb, Charaf Ahmimed, de la présidente du Conseil communal de Rabat, Fatima El Moudni et du président du Conseil de la région de Rabat-Salé-Kénitra, Rachid El Abdi.

La France invitée d'honneur du SIEL



La France est l'invitée d'honneur de la 31^e édition du SIEL, avec la programmation de 125 activités et des rencontres avec 15 écrivains.

Cette présence s'inscrit dans le cadre d'une dynamique marquée par une dense coopération bilatérale suite à la participation du Maroc comme invité d'honneur au Festival du livre de Paris en 2025 et confirme la place de choix qu'occupent le livre et la lecture dans les politiques publiques des deux pays, a indiqué, mardi à Rabat, l'ambassadeur de France à Rabat, Christophe Lecourtier lors d'une conférence de presse, organisée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication pour présenter le programme de cette édition et l'activité "Rabat capitale mondiale du livre".

Le Maroc a placé la barre très haut lors de sa participation au Festival du livre de Paris 2025, témoignage d'une passion partagée pour la promotion du livre et la consécration des traditions de lecture, face

à la recrudescence des nouvelles technologies, a souligné M. Lecourtier.

Le diplomate a aussi relevé la contribution précieuse d'une élite d'écrivains marocains et français à l'édification des relations d'excellence entre les deux pays et leurs peuples, précisant qu'outre les espaces du SIEL, la participation française s'étendra à 12 villes dans le cadre de l'adhésion à des programmes stimulant la passion pour la lecture et renforçant l'interaction entre les créateurs et les lecteurs.

Le Pavillon France au SIEL rendra hommage à la jeunesse, en écho à la thématique de la saison culturelle 2025-2026 de l'Institut français du Maroc. La programmation de ce pavillon consacre un volet au grand public à travers des rencontres littéraires avec 15 auteurs invités dont Annie Ernaux, prix Nobel de la littérature pour 2022, une exposition "villes flottantes" pour une expérience immersive et esthétique et une autre consacrée aux bandes dessinées, des proclamations de prix littéraires (4^{ème}

édition du prix Goncourt du Maroc) et des dizaines d'ateliers tout public et d'autres jeunesse.

Pour sa part, le volet professionnel (8 et 9 mai), dédié aux enjeux de l'écosystème livre, verra la participation de 21 personnalités représentant les principaux acteurs institutionnels du livre français (France Livre, le Centre national du livre, l'Institut français Paris) ainsi que 8 éditeurs.

Pour la première fois, un espace dédié aux rencontres BtoB, organisé par le commissariat du SIEL, permettra à tous ces professionnels de développer et de renforcer leurs liens. En plus de 45 ateliers numériques, proclamation de 3 prix littéraires, 20 tables rondes et 19 rencontres-signatures avec les auteurs, la participation française promet une programmation artistique "hors les murs", conçue par l'Institut français du Maroc et comportant deux concerts, cinq projections sous le thème de la littérature et des tournées d'auteurs dans l'ensemble du Royaume.

Les opérateurs de l'industrie cinématographique appelés à s'adapter aux dispositions du nouvel arsenal juridique avant le 31 août 2026

Le Centre cinématographique marocain (CCM) a appelé l'ensemble des opérateurs du secteur cinématographique à s'adapter aux dispositions du nouvel arsenal juridique dans un délai n'excédant pas le 31 août 2026, eu égard à l'achèvement du dispositif réglementaire afférent aux pôles de production cinématographique, de distribution des films et d'exploitation des salles de cinéma, ainsi qu'à son entrée en vigueur progressive depuis le 1er septembre 2025.

Dans le cadre de l'achèvement de l'arsenal juridique encadrant l'industrie cinématographique, régi par la loi n° 18.23 relative à l'industrie cinématographique et à la réorganisation du CCM, promulguée par le Dahir n° 1.24.67 du 18 Joumada II 1446 (20 décembre 2024), ainsi que par ses textes d'application, quatre arrêtés du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication ont été publiés au Bulletin officiel n° 7496 du 2 avril 2026, explique le Centre dans un communiqué.

Ces arrêtés fixent notamment les normes applicables aux salles de cinéma, leur classification et leur reclassement, ainsi que les critères relatifs aux films cinématographiques éligibles à l'agrément national ou à l'agrément international, indique la même source.

Ils portent également sur la détermination des catégories d'activités professionnelles liées à l'industrie cinématographique, ainsi que sur la



fixation du nombre de techniciens et de stagiaires marocains que les exploitants de salles de cinéma et les sociétés de production sont tenus d'employer ou de mobiliser, ainsi que leurs domaines de spécialisation.

Ces textes réglementaires sont le fruit d'un processus participatif élargi, marqué par l'organisation de séances d'écoute et de concertation avec l'ensemble des organisations professionnelles opérant dans les différents segments de l'industrie cinématographique, notamment lors de la phase de

formulation des propositions du 29 janvier au 4 février 2025, ainsi que lors de la phase de recueil des avis sur les versions finales des projets les 6 et 7 janvier 2026.

Ces textes s'inscrivent, par ailleurs, dans une dynamique législative soutenue que connaît le secteur cinématographique, ayant abouti à la mise en place d'un dispositif juridique cohérent, intégré et structuré, au service du développement et de la compétitivité de l'industrie cinématographique nationale, conclut le communiqué.

Bouillon de culture

Théâtre

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la culture - a annoncé l'ouverture des candidatures pour la participation à la 6e édition du Festival national des amateurs du théâtre, prévue du 23 au 27 juin prochain à Marrakech, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Les troupes théâtrales amateurs souhaitant prendre part à la compétition du festival sont invitées à transmettre leurs dossiers de candidature à la Division du théâtre relevant de la Direction des arts, dans un délai fixé entre le 13 avril et le 08 mai 2026 à 16h, précise le ministère dans un communiqué.

Le dossier de candidature doit inclure une demande de participation, une vidéo de la pièce candidate téléchargée sur un support électronique, une fiche technique de la pièce, l'affiche de la pièce ainsi que le dossier légal et administratif de la troupe, selon le ministère.

Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse "Division du théâtre - Direction des arts, 17, avenue Michelifen, Agdal, Rabat", alors que les personnes souhaitant recevoir de plus amples informations peuvent appeler le 0537274064.

Présentation du spectacle "Piaf, Invités & Héritiers"

Une comédie musicale célébrant la diversité culturelle

Les férus d'art et de musique avaient rendez-vous, mardi soir au Théâtre Mohammed V de Rabat, avec "Piaf, Invités & Héritiers", une comédie musicale envoûtante célébrant la diversité culturelle et les valeurs de tolérance et de solidarité.

Porté par de jeunes artistes talentueux, le spectacle a offert au public une expérience visuelle et sonore émouvante mêlant puissance vocale, énergie chorégraphique et mise en scène immersive, le temps d'un show haut en couleur s'inspirant du parcours de la légendaire Edith Piaf.

Fort de sa sensibilité artistique, la troupe a réussi à faire voyager l'assistance en la plongeant dans l'univers de la diva Piaf et de ses contemporains et héritiers ayant marqué la scène musicale internationale entre 1945 et 1980, en passant de Paris à Rabat et de Londres à New York.

Coproduite par l'auteure et pro-

ductrice du spectacle, Maïa Vion, et l'Association Les enfants de l'ovale Maroc (EDOM), la comédie musicale a gratifié les mélomanes d'une sélection de titres, puisés dans le répertoire de la musique classique, interprétés avec brio par des jeunes dotés d'un talent confirmé.

Il s'agit notamment de "La vie en rose" d'Edith Piaf, "Les feuilles mortes" d'Yves Montand, "Emmenez-moi" de Charles Aznavour et "Mon amie la rose" de Françoise Hardy.

Dans une déclaration à la MAP, Mme Vion a indiqué que cette comédie musicale vise à promouvoir les arts vivants tout en mettant en lumière les jeunes talents marocains émergents.

Bien plus qu'un simple spectacle, ce show se veut "une vitrine de la créativité du talent marocain", a-t-elle soutenu, notant qu'il s'agit également d'un projet artistique "ambitieux et

profondément solidaire".

De son côté, le président de l'Association "Les enfants de l'ovale Maroc" (EDOM), Mohammed Missoum, a relevé que le spectacle ambitionne de lever des fonds destinés à financer l'extension des installations éducatives et sportives de l'Association, en vue d'élargir ses capacités d'accueil et de venir en aide aux enfants défavorisés de Mers El Kheir, une commune rurale de la préfecture de Skhirate-Témara.

Ces fonds permettront notamment de construire des salles de classes supplémentaires au niveau de l'Association, en vue d'apporter le soutien scolaire nécessaire aux enfants démunis, a-t-il précisé, notant que l'EDOM oeuvre, depuis sa création en 2004, en faveur du bien-être des enfants démunis et s'engage à leur offrir un accompagnement global "où l'éducation, l'autonomie et l'inclusion sont consi-

dérés comme les piliers d'une transformation durable".

A travers un soutien scolaire renforcé, des activités culturelles enrichissantes et une sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux, l'EDOM souhaite favoriser l'épanouissement des enfants et le développement de leurs compétences.

Placée sous l'égide du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la comédie musicale "Piaf, Invités & Héritiers" conjugue excellence artistique et impact social, témoignant ainsi du rôle des arts vivants dans le développement socio-économique.

Le spectacle sera également présenté dans les grandes villes du Royaume, notamment Casablanca, Meknès, Marrakech, Agadir, Mohammedia et Fès.



Trump évoque une possible reprise des négociations avec l'Iran dans la semaine



Donald Trump a évoqué mardi une possible reprise des discussions avec l'Iran cette semaine au Pakistan, tandis qu'Israël et le Liban ont convenu à Washington d'entamer des négociations directes, sur l'autre front de la guerre au Moyen-Orient.

"Vous devriez rester là-bas, vraiment, parce que quelque chose pourrait arriver au cours des deux prochains jours", a dit au téléphone le président américain à un journaliste du New York Post présent à Islamabad.

Le quotidien new-yorkais raconte même que Donald Trump a rappelé son journaliste, quelques minutes après lui avoir répondu dans un premier temps qu'il était peu probable que les pourparlers reprennent dans la capitale pakistanaise.

Le président républicain a alors estimé "plus probable" que les négociateurs améri-

cains s'y rendent de nouveau car le chef de l'armée pakistanaise, Asim Munir, "fait un super boulot".

Le week-end passé, un premier round de discussions avec le vice-président américain JD Vance et mené après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 8 avril a échoué.

Deux sources pakistanaises de haut rang ont indiqué à l'AFP qu'Islamabad cherchait à les relancer.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé mardi à la reprise de "négociations sérieuses". "Il n'y a pas de solution militaire à cette crise", a-t-il insisté.

"Du même côté"

Sur l'autre front du conflit, qui oppose Israël au Hezbollah pro-iranien, Israël et le Liban ont convenus d'entamer des négociations directes en vue d'une paix durable à l'issue de plus

de deux heures de discussions, jugées productives, entre les ambassadeurs à Washington des deux pays, les premières du genre depuis 1993.

La diplomatie américaine a précisé que date et lieu "restent à fixer d'un commun accord".

"Nous avons découvert aujourd'hui que nous (Israël et le Liban, ndlr) sommes du même côté", a déclaré l'ambassadeur israélien Yechiel Leiter. "Nous sommes tous deux unis dans notre volonté de libérer le Liban" du mouvement chiite pro-iranien Hezbollah, a-t-il ajouté.

L'ambassadeur a aussi affirmé qu'Israël ne veut pas de l'implication de Paris dans ces discussions sur le Liban.

"Nous aimerions garder les Français aussi loin que possible de pratiquement tout, mais surtout lorsqu'il s'agit de négociations de paix", a poursuivi le représentant israélien, en des termes très peu diplomatiques.

Son homologue libanaise Nada Hamadeh Moawad a qualifié la "réunion préparatoire" de mardi de "constructive" et "appelé à un cessez-le-feu" entre Israël et le Hezbollah.

Car si le front iranien connaît une accalmie, le Liban n'est pas concerné par la trêve selon Israël, qui continue de frapper le Hezbollah et ne s'est pas retiré du sud du pays.

Le mouvement pro-iranien, grand absent de la rencontre, a qualifié ces discussions de "capitulation" et revendiqué, alors qu'elles débattaient, des tirs de roquettes vers treize localités israéliennes frontalières.

Le pétrole sous les 100 dollars

Le Liban a été entraîné dans la guerre au Moyen-Orient début mars quand le mouvement chiite a visé Israël pour soutenir l'Iran face à la vaste offensive israélo-américaine. Israël a alors entrepris une opération militaire en territoire libanais.

Depuis, plus de 2.000 personnes ont été tuées au Liban dans les frappes israéliennes, selon les autorités, et environ un million ont été déplacées - soit un cinquième de la population, selon l'ONU.

Côté israélien, l'armée a fait état de treize soldats tués au total au Liban. Dix y ont été blessés mardi lors d'affrontements dans la ville de Bint Jbeil (sud).

À Beyrouth, des Libanais disent leur lassitude.

"Nous sommes pour (les négociations) si c'est dans l'intérêt du Liban, si cela résout les problèmes," disait à l'AFP avant les discussions Kamal Ayad, un réparateur de fenêtres de 49 ans. "Nous voulons la paix, pour nos enfants et notre avenir, nous sommes fatigués, nous avons vécu tant de guerres".

Dans le Golfe, l'armée américaine a annoncé mardi avoir empêché six navires de quitter les ports iraniens au cours des premières 24 heures du blocus imposé par les États-Unis à la République islamique, en réponse à son blocage du stratégique détroit d'Ormuz.

Cette paralysie a fait grimper les prix du pétrole mais ceux-ci ont chuté mardi sous les 100 dollars (-7,8% à 91,28 dollars pour le baril américain, -4,60% à 94,79 dollars pour le Brent), le marché misant sur une reprise des négociations.

Norvège : Les exportations de pétrole atteignent un niveau record en raison de la guerre en Iran

Les exportations de pétrole brut de la Norvège ont atteint un niveau record en mars, la guerre en Iran et la fermeture du détroit d'Ormuz ayant fait flamber les prix du pétrole, a indiqué mercredi l'Office norvégien des statistiques.

Le pays scandinave est le plus grand producteur de pétrole et de gaz naturel d'Europe, hors Russie.

En temps de paix, environ un cinquième du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié (GNL) mondial transite par le détroit d'Ormuz.

"La fermeture du détroit d'Ormuz a

provoqué un choc d'offre important sur le marché pétrolier, ce qui a contribué à la hausse des prix du pétrole en mars et donc aux exportations en valeur les plus élevées jamais enregistrées (par la Norvège)", a déclaré l'analyste Jan Olav Rørhuis dans un communiqué.

Les exportations de pétrole brut de la Norvège en mars se sont élevées à 57,4 milliards de couronnes (5,2 milliards d'euros), soit une hausse de 67,9% par rapport au même mois de l'année précédente, a indiqué Statistics Norway.

Le prix du pétrole s'est établi en moyenne à 1.014 couronnes (107,52 dol-

lars) le baril en mars, son plus haut niveau mensuel depuis septembre 2023, a-t-il précisé.

Cette manne n'a pas échappé à l'attention de Donald Trump, qui y a fait référence mardi dans un message publié sur Truth Social.

"L'Europe a désespérément besoin d'énergie, et pourtant le Royaume-Uni refuse d'exploiter le pétrole de la mer du Nord, l'un des plus grands gisements au monde. C'est tragique !!!", a écrit Trump.

"Aberdeen devrait être en plein essor. La Norvège vend son pétrole de la mer du Nord au Royaume-Uni au double du

prix. Ils font fortune", a-t-il ajouté.

La Norvège doit une grande partie de sa prospérité à ses réserves de pétrole et de gaz.

Elle investit les recettes pétrolières et gazières de l'État dans son fonds souverain, le plus important au monde avec des actifs d'environ 2.190 milliards de dollars.

Créé au début des années 1990, ce fonds a pour objectif de financer les dépenses futures de l'État providence norvégien, car les recettes issues des exportations de pétrole et de gaz devraient diminuer à long terme.

** STE BETON BER SARL **
ICE: 00388698000011
RC : 10999

SIEGE SOCIALE : APP
SITUE AU 1ER ETAGE,
LES ORANGERS 814-2,
BERKANE.

L'assemblée générale extraordinaire en date du 11/03/2026, les associés de la société BETON BER SARL, au capital de 100 000,00 dhs, ont décidé ce qui suit :

Désistement des parts sociales : L'associée de la STE BETON BER SARL, Mme RAMDANI Fatima désiste la totalité de ses parts sociales, soit 250 de ses parts sociales (Deux Cent Cinquante parts sociales) d'une valeur nominale de 100 DHS (Cent Dirhams) à chacune, à Mr BENAMAR Sid Ahmed.
- Nouvelle répartition des parts :

- Mr MOUHOUBI Noureddine, 500 parts.
- Mr JIAR Rabah, 250 parts.
- Mr BENAMAR Sid Ahmed, 250 parts.

La Gérance : La démission de Mme RAMDANI Fatima Et la nomination de Mr BENAMAR Sid Ahmed comme nouveau Cogérant associé de la société pour une durée illimitée

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de la première instance de BERKANE en date du 08/04/2026 sous N° : 162.

N° 2528/PA

JET CHARTER SERVICES SARL/AU AU CAPITAL DE UN MILLION (1.000.000,00) DE DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : HAY EL HOUDA RUE IBN ABDESSALAM N04, RDC OUJDA
CESSION DES PARTS SOCIALES

Au terme de la décision de l'associé unique en date du 18/02/2025 de la société «JET CHARTER SERVICES» SARL/AU, il a été décidé ce qui suit :

- La cession de la totalité des parts sociales soit Dix Mille parts sociales appartenant à MESSAOUDI Ahmed Amine dans ladite société à Monsieur MESSAOUDI Saber-Ayoub.
- La démission du gérant unique MESSAOUDI Ahmed Amine et nomination d'un nouveau gérant unique MESSAOUDI Saber-Ayoub.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de premier Instance Guercif le 19/03/2025 sous le N°7186.

N° 2529/PA

PUBLICATION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/04/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont :

Denomination: « SKM VERRE » SARL AU
Objet social : Achat et vente de Verre ; Travaux

de menuiserie sous toutes ses formes pour l'industrie et le bâtiment et généralement la menuiserie de verre.

Siège social : 10, RUE LIBERTE ETG 3 N°5, CASABLANCA

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, attribuées à l'associée unique : Mr SARDI MOHAMMED KHALIL.

Exercice social : commence le 01/01 et finit le 31/12
Gérance : Mr SARDI MOHAMMED KHALIL, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n°B195589 Est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

Dépôt légal est effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca. RC N° 724927 LE 13/04/2026.

N° 2530/PA

Constitution

Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une SARL A associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : STE NATURE IMPORT EXPORT TRADE suivant certificat négatif N° 3212915 du 01/04/2026

Forme juridique : S.A.R.L A ASSOCIE UNIQUE
Capital : CENTS MILLE (100 000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE(1000) parts sociales de 100 dirhams. Attribué A : Monsieur CAKICI HALIL : (1000) Parts

Objet La société a pour objet : NEGOCIANT, MARCHAND EFFECTUANT IMPORT EXPORT

Siège social est fixé 26, AVENUE MERS SULTAN ETG 1 APT 3 20500, CASABLANCA.
Durée 99 ans
Gérants : • Monsieur CAKICI HALIL

Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N° 725253 et enregistré N°1020483 le 14 AVRIL 2026

Pour extrait et mention La gérance

N° 2531/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre ouvert national n° 01/2026/INDH

Le 07-05-2026 à 09H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert n° 01-2026/INDH Pour : ELECTRIFICATION HTA-BT ET RENFORCEMENT DES CENTRES DE SANTE A CT BOUCHANE ET CT RAS AIN / PROVINCE DE RHAMNA

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un million

trois cent quatre vingt seize mille cinq cent soixante dix huitDhs 91 cts (1398 578.91Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Vingt mille Dhs 00 cts (20 000Dhs).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

N° 2532/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre ouvert international n° 02-2026/INDH

Le 26-05-2026 à 10:00H, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert international n° 02-2026/INDH Pour :

Acquisition de deux ambulances au profit de la Province de Rhamna
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 372 640,00 Dhs TTC (Deux millions trois cents soixante-douze mille cent quarante dirhams toutes taxes comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 Dhs (quarante mille Dirhams)

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

NB/Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le 25-05-2026 à 14 heures.

N° 2533/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre ouvert international n° 03-2026/INDH

Le 07-05-2026 à 10:00 H, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert international n° 03-2026/INDH Pour :

Acquisition de trois ambulances au profit de la Province de Rhamna
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 368 000,00 Dhs TTC (Un million trois cent soixante-huit mille dirhams toutes taxes comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 Dhs (vingt mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

NB/Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le 06-05-2026 à 14 heures.

N° 2534/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre ouvert international n° 04-2026/INDH

Le 07-05-2026 à 11:00 H il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert international n° 04-2026/INDH Pour :

Acquisition de TROIS minibus pour transport scolaire au profit de la Province de Rhamna
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 368 000,00 Dhs TTC (Un million trois cent soixante-huit mille dirhams toutes taxes comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 Dhs (vingt mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés

publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

NB/Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le 06-05-2026 à 14 heures.

N° 2535/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre ouvert international n° 05-2026/INDH

Le 07-05-2026 à 12:00 H il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert international n° 05-2026/INDH Pour :

Acquisition de TROIS minibus pour transport scolaire au profit de la Province de Rhamna
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 368 000,00 Dhs TTC (Un million trois cent soixante-huit mille dirhams toutes taxes comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 Dhs (vingt mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

NB/Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le 06-05-2026 à 14 heures.

N° 2536/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PECHE MARITIME,

DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS

Direction Régionale de l'Agriculture de Souss-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture de Tiznit

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
11/2026/DPA/
TZ/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)
(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Vendredi 08 Mai 2026 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la Direction Provinciale Agriculture de Tiznit, sis à Quartier administratif BP 454 Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°11/2026/DPA/TZ/SAHA Travaux de construction et de renforcement de corps de chaussée en revêtement bicouche des pistes rurales, à travers la Province de Tiznit. Répartis en 2 lots séparés comme suit :

LOT N°1: Travaux de construction de liaison routière reliant la R 104 et Douar Dotalghzoute sur une longueur 2,44 km, C.T Trafraout, cercle Trafraout, Province de Tiznit.

LOT N°2: Travaux de renforcement de liaisons routières du Douar Tken, C.T Arbaa Sahel, Tronçon "Tihit" C.T Aglou cercle Tiznit, Douar Aguerd n°tsgegd, C.T Ida Ogougmar, Cercle Anezi, Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

Lot n°01: 2 847 780,00Dhs (Deux millions huit cent quarante-sept mille sept cent quatre-vingt dirhams)

Lot n°02: 1 478 400,00 Dhs (Un million quatre cent soixante-dix-huit mille quatre cent dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

Lot n°01: 40 000,00 Dhs (Quarante mille dirhams)

Lot n°02: 25 000,00 Dhs (Vingt-cinq mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

N° 2537/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE
LA REGION DE
MARRAKECH SAFI
PREFECTURE
MARRAKECH
CERCLE BOUR
CAIDAT HARBIL
COMMUNE HARBIL
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES
AFFAIRES T/J/E/S
SERVICE DES
MARCHES
ET TRAVAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE SUR OFFRE
DE PRIX N° : 06/2026
LE 29/04/2026 à 10
heures, il sera procédé à
la salle des réunions, au
siège de la commune
Harbil à l'ouverture des
plis relatifs aux appels
d'offres ouvert simplifié
sur offres de prix sui-
vants : A.OOS n° 06/2026
à 10 heures
OBJET : Etudes tech-
niques et suivi des tra-
vaux :
Travaux d'aménagement
et de renforcement du ré-
seau d'éclairage public
sur la ville de Tamansourte
commune de Harbil

• L'estimation des coûts
des prestations, établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
QUATRE VINGT DIX
MILLE DIRHAMS TTC
90000,00 DHS TTC).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 1800,00 dhs (mille
huit cent dirhams).

• Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé
à partir du site du portail
électronique des marchés
publics, suivant :
www.marchespublics.gov
v.ma.

• Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doit être
conformes aux disposi-
tions des articles du 30 à
34 du décret n° 2-22-431
relatif aux marchés pu-
blics.

• Les concurrents doivent
déposer électroniqu-
ement via la plate -forme
du portail des marchés
public de l'état :
www.marchespublics.gov
v.ma

• Les pièces justificatives
à fournir sont celles pré-
vues par l'article 5 du ré-
glement de consultation.
N° 2538/PA

ROYAUME DU MAROC
SOCIETE NATIONALE
DE RADIODIFFUSION
ET DE TELEVISION
CONSULTATION
PUBLIQUE
N°08CT/SNRT/2026
AVIS DE LA
PUBLICATION

La SNRT recevra
jusqu'au Mardi 21 Avril
2026 à 12h00 offres
concernant la consulta-
tion publique ayant pour
objet la conclusion d'un
contrat de droit commun
pour l'agencement d'un

stand de 66m2 au Salon
International de l'Édition
et du Livre (SIEL) ainsi
que l'organisation de 05
Réceptions pour 40 per-
sonnes.

Estimation :321 000,00
DHS TTC

Le dossier de la consulta-
tion peut être retiré soit:
• Gratuitement au Secré-
tariat de la Direction des
Achats sise au 2ème étage
immeuble administratif
SNRT-1 Rue el Brihi-
Rabat-
• Par téléchargement gra-
tuit sur le lien
:https://ao.snrt.ma/
Les dossiers des concu-
rents doivent être consti-
tués conformément aux
dispositions du régle-
ment de consultation.

• Les plis doivent être dé-
posés au Secrétariat de la
Direction des Achats sise
au 2ème étage immeuble
administratif SNRT-1 Rue
el Brihi-Rabat-. Avant la
date limite de réception
des dossiers précisée ci-
dessus.

N° 2539/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
46/BG/T/2026

Le 12 Mai 2026 à 10
Heures, il sera procédé,
dans les bureaux de la Di-
vision du Budget, des
Marchés et des ressources
humaines de la Province
de Settat sis au quartier
administratif, Avenue
Hassan II, Settat à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tionalsur offres de prix re-
latifs TRAVAUX
D'AMENAGEMENT
DES LOGEMENTS AD-
MINISTRATIFS RELE-
VANT DE LA
PROVINCE DE SETTAT -
PROVINCE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse: www.marches-
publics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de Sept mille dirhams
(7.000,00 dhs)

L'estimation des coûts
des prestations établies
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de
quatre cent vingt cinq
mille neuf cent soixante
quatre dirhams toutes
taxes TTC(425.964,00 dhs)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34 du Décret
n°2-22-431 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov
v.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 9 du ré-
glement de consultation.
N° 2540/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/DBMRH/SMP
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE
SUR OFFRE DE

PRIX N°49/BG/F/2026
Le 29/04/2026 à
10Heures, il sera procédé,
dans les bureaux de la Di-
vision du Budget, des
Marchés et des ressources
humaines de la Province
de Settat sis au quartier
administratif, Avenue
Hassan II, Settat à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
simplifié sur offres de
prix n° 49/BG/F/2026
du 29/04/2026 à 10Heu-
res relatif à l'achat d'im-
primantes multifonctions au
profit des postes de com-
mandement - Province de
Settat

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé
à partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse: www.marches-
publics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de 2.500,00dh(Deux Mille
cinq cent dirhams).

L'estimation des coûts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de
Cent trente deux Mille
Dirhams Toutes Taxes
Comprises (132.000,00 Dh
T.T.C)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34 du Décret
n°2-22-431 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov
v.ma.

Les prospectus et notices
demandées sont mis dans
un pli distinct déposé au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ou-
verture des plis contre dé-
livrance par le maître
d'ouvrage d'un accusé de
réception à la division
susmentionnée ou remis,
séance tenante, au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 9 du ré-
glement de consultation
N° 2541/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°

:18/2026/INDH/PAZ
Le 12 Mai 2026 à 12h il
sera procédé, dans le bu-
reau de Monsieur le Se-
crétaire Général de la
Province d'Azilal à l'ou-
verture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix pour : Travaux
d'aménagement de la
piste menant au centre
Frigorifique à la C.T Ta-
bant, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse www.marches-
publics.gov.ma
L'estimation des coûts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
Trois millions onze mille
quatre dirhams, 00 Cts
(3.011.004,00 DH).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : Soixante mille di-
rhams, 00 Cts (60.000,00
DH).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 à 34 du décret n° 2-
22-431 du 15 Chaabane
1444 (08 Mars 2023) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse www.marches-
publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 9 du ré-
glement de consultation.
N° 2542/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
BENSLIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 6/2026

Le 12/05/2026 à 11
heures, il sera procédé,
dans les bureaux de la Di-
rection Provinciale de
l'Équipement du Trans-
port et de la Logistique de
Benslimane sis à avenue
des F.A.R BENSILIMANE
à l'ouverture des plis re-
latifs à l'appel d'offres ou-
vert national sur offres de
prix pour objet :
Plan de campagne 2026 :
travaux de traitement de
la chaussée et de l'envi-
ronnement des routes sui-
vantes :

• RN23 du PK4+000 au
PK18+000
• RP3300 du PK10+000
au PK20+000
• RP3317 du PK5+000 au
PK13+270
• RP 3331 du PK6+000 au
PK13+000
• RR 404 du PK103+000
au PK111+000

- Province de Bensli-
mane-
Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-

chés Publics accessible à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma

L'estimation des coûts
des prestations établis par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de (3 066
852,00dhTTC)Trois mil-
lionsoixante-six mille-
huit cent cinquante-deux
dirhams TTC.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : (45 000,00)Quarante-
cinq mille dirhams.

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 à 34 du décret re-
latif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse www.marches-
publics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 4 du ré-
glement de la
consultation :
N° 2543/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 09/2026/BG

Le lundi 11 mai 2026 à
10h 00min, il sera procédé
dans les bureaux du Se-
crétariat Général de la
Province de Tiznit (Salle
de Réunions), à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n° 09/2026/BG portant
sur l'étude géotechnique,
expertise, réception de
fonds de fouilles et
contrôle de qualité des
travaux :

• Construction du bâti-
ment abritant le bureau
d'ordre digital au siège de
la Province de Tiznit
• Construction du bâti-
ment abritant le service
de la protection sociale
(surélévation) au siège de
la Province de Tiznit

• Construction d'un loge-
ment administratif à la
CT Ammelene Province
de Tiznit

• Aménagement d'un lo-
gement administratif du
chef de cercle Tafraout
• Aménagement du parking
au siège de la Provin-
ce de Tiznit

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de 1500,00 dhs (mille cinq
cent dirhams).

L'estimation des coûts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de
83 400,00 dhs (quatre-
vingt-trois mille quatre
cent dirhams et 00 cen-

times).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 – 32 et 34 du décret
2-22-431 du 8 mars 2023
relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse www.marches-
publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 09 du ré-
glement de consultation.
N° 2544/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT, DE LA
LOGISTIQUE
DE BERKANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SIMPLIFIE

N° Ber 10/2026

Le Mercredi 29 Avril 2026
à Onze heure (11h00), il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale de l'Équipement,
du Transport, de la Logis-
tique de Berkane, à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
simplifié N°10/2026 sur
offres de prix pour :
PC2026 : Fourniture des
panneaux de signalisa-
tion verticale et d'équie-
pements de sécurité pour
l'entretien du réseau rou-
tier de la DPETLE de Ber-
kane, Province de
Berkane.

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse: www.marches-
publics.gov.ma.

L'estimation des coûts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
Deux Cent Soixante-
quinze Mille six cent qua-
rante Dirhams, 00 cts
TTC (275.640,00DH TTC).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : Cinq Mille Dirhams
(5 000,00 Dhs)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 à 34 du décret re-
latif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse www.marches-
publics.gov.ma.

Les pièces justificatives
à fournir sont celles pré-
vues par l'article 5 du ré-
glement de la
consultation.
N° 2545/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DRAA-TAFILALET
PROVINCE
D'ERRACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAIDAT DE SIDI ALI
COMMUNE DE SIDI ALI
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié national
N° 02/2026

Le 28-04-2026 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions sis à la Commune de SIDI ALI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national n°02/2026 pour :

ACQUISITION D'UN VEHICULE DE SERVICE
AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SIDI ALI
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : Deux cent quatre-vingt mille dirhams TTC (280000.00dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille six cent dirhams (5600,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la commune de SIDI ALI au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, ou par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 06 du règlement de consultation
N° 2546/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE LAAYOUNE SAKIA
EL HAMRA
PROVINCE
DE TARFAYA
CONSEIL PROVINCIAL DE TARFAYA
AVIS D'UNE CONSULTATION
ARCHITECTURALE N° : 02/CA-CPT/2026

Le 08/05/2026 à 12H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de conseil provincial de Tarfaya, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale :

ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN

verture des plis relatifs à la consultation architecturale :

ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU COMMUNAL D'HYGIENE A LA COMMUNE D'AKHFENNIR, PROVINCE DE TARFAYA.

• L'estimation de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 350 000 ,00 Dh HT (Quatre Millions Trois Cent Cinquante Mille Dirhams Hors Taxes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé aux bureaux des marchés de la Société à l'adresse sus indiquée.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus-indiquée.

- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Il est prévu une visite des lieux obligatoire organisée par le conseil provincial de Tarfaya le : 27 Avril 2026 à 13h30.

NB : Les architectes désirant télécharger le dossier de la consultation architecturale à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, ils doivent communiquer leurs coordonnées (E-mail, Tel et Fax) au Bureau des marchés du conseil provincial de Tarfaya ou bien enregistrés dans le portail des marchés publics pour qu'ils reçoivent tout éclaircissement ou modification introduite par le maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 6 de règlement de la consultation.
N° 2547/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE LAAYOUNE SAKIA
EL HAMRA
PROVINCE
DE TARFAYA
CONSEIL PROVINCIAL DE TARFAYA
AVIS D'UNE CONSULTATION
ARCHITECTURALE N° : 03/CA-CPT/2026

Le 08/05/2026 à 13H30, il sera procédé, dans la salle de réunion de conseil provincial de Tarfaya, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale :

ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN

BUREAU COMMUNAL D'HYGIENE A LA COMMUNE DE TARFAYA, PROVINCE DE TARFAYA.

• L'estimation de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 350 000 ,00 Dh HT (Quatre millions Trois cent Cinquante Mille Dirhams Hors Taxes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé aux bureaux des marchés de la Société à l'adresse sus indiquée.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus-indiquée.

- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Il est prévu une visite des lieux obligatoire organisée par le conseil provincial de Tarfaya le : 27 Avril 2026 à 13h30.

NB : Les architectes désirant télécharger le dossier de la consultation architecturale à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, ils doivent communiquer leurs coordonnées (E-mail, Tel et Fax) au Bureau des marchés du conseil provincial de Tarfaya ou bien enregistrés dans le portail des marchés publics pour qu'ils reçoivent tout éclaircissement ou modification introduite par le maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 6 de règlement de la consultation.
N° 2548/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 05/2026/BG

Le 12 Mai 2026 à 09 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix portant sur : Travaux de construction d'un complexe résidentiel des agents d'autorités à la ville de Sidi Ifni (1ère tranche).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 15.186.607,20 Dhs (Quinze

Million Cent Quatre Vingt Six Mille Six Cent Sept Dirhams, 20 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 300.000,00 dhs (Trois Cent Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.
N° 2549/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 06/2026/BG

Le 12 Mai 2026 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix portant sur : Travaux de restauration de l'ancienne résidence officielle de la Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à par-

tir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 8.915.894,75 Dhs (Huit Million Neuf Cent Quinze Mille Huit Cent Quatre Vingt Quatorze Dirhams, 75 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150.000,00 dhs (Cent Cinquante Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.
N° 2550/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 07/2026/BG

Le 12 Mai 2026 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la

Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix portant sur : Travaux d'extension et d'aménagement du parc provincial de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 15.406.965,60 Dhs (Quinze Million Quatre Cent Six Mille Neuf Cent Soixante Cinq Dirhams, 60 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 300.000,00 dhs (Trois Cent Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.
N° 2551/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DRAA TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE GOULMIMA
CAIDAT DE TADIGHOUST
COMMUNE TERRITORIALE TADIGHOUST



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE

N° : 01/2026/CTT

Le 12/05/2026 à 10h00, il sera procédé, dans le bureau du Président du Conseil de la Commune Territoriale de Tadighoust, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 01/2026/CTT, ayant pour objet : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION QUATRE TERRAINS DE PROXIMITE EN GAZON SYNTHETIQUE AUX DOUARS TIMZGIT, TALTFRAOUT, MOUY, TIZRAR A LA COMMUNE TERRITORIALE DE TADIGHOUST.**

- Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : **47 790,00 DH** (Quarante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix dirhams).
- Le coût estimatif des travaux, établi par le maître d'ouvrage, est fixé à : **2 389 651,20 DH** (Deux millions trois cent quatre-vingt-neuf mille six cent cinquante et un dirhams et vingt centimes).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2.22.431 du 15 Chaâbane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent présenter une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau, comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
0	3	O2

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics, conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances chargé du Budget n° 1692-23 du 4 Dhou Al Hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2552/PA

CO-REV SOLUTIONS « SARL » AU CAPITAL DE : 1 000 000,00 DHS SIEGE SOCIAL : la propriété dite « zone industriel Mas-sar 411 » n° 411 étage 1 Massar Marrakech
 Avis de liquidation
 □ Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21/11/2025 enregistré à Marrakech le 28/11/2025
 □ Et suit au rapport de

liquidateur en date du 21/11/2025, enregistré à Marrakech le 28/11/2025
 Le dépôt légal a été effectué au greffé du tribunal de commerce de Marrakech le 05/12/2025 sous le N° 186041, RC N° 93701.
N° 2553/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE DRAA-TAFILATE PROVINCE

D'ERRACHIDIA CERCLE DE GOULMIMA CAIDAT DE TADIGHOUST COMMUNE TERRITORIALE DE TADIGHOUST AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° : 01/2026/CTT
 Le mardi 05 mai 2026 à 12 heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune Territoriale de Tadighoust, à l'ouver-

ture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié n° 01/2026/CTT ayant pour objet : Travaux de Construction d'un terrain de proximité en plateforme bétonnée au Douar ASEFLA. La Commune Territoriale TADIGHOUST
 • Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation du coût des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme TTC de : 219 772,80 DH(Deux cent dix-neuf mille sept cent soixante-douze dirhams et quatre-vingts centimes).
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :4 300,00 DH(Quatre mille trois cents dirhams).
 • Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent

être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
 • Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma
 • Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 2554/PA

Sur vos petits écrans



07H00 : Hymne National + Coran
 07H08 : Météo
 07H10 : Documentaire amazigh
 07H40 : Documentaire amazigh
 08H10 : RIHLAT AL KHAT AL MAGHRIBI
 09H05 : Ard Ibaraka
 10H00 : Jrit w jarit
 10H55 : Oussrati
 11:55 : FIHA KHIR
 12:15 : A moula nouba



18:10 : Zouaji mouhal
 18:30 : Journal Télévisé
 18:50 : FIHA KHIR
 19:10 : lalla laâroussa
 19:25 : ILA DAK LHAL
 20:25 : A moula nouba
 21:00 : Journal Télévisé
 21:50 : Météo
 22:00 : Li Lhadith Baqya
 23H00 : SAAD WA LHNA
 23:30 : Journal Télévisé
 23H50 : Aam w Nhar
 00:30 :ILA DAK LHAL



12:50 : lalla laâroussa
 13:00 : Journal Télévisé
 13:20 : Aam w Nhar
 14:00 : Journal Télévisé
 14:20 : Journal Télévisé
 14:40 : Sada Al Ibdaa
 15:40 : Lalla laaroussa
 17:55 : Zouaji mouhal



01:40 : Zouaji mouhal
 02:00 : Chabab fil Wajiha
 03:00 : Jrit w jarit
 04:00 : Documentaire amazigh
 04:30 : Documentaire amazigh
 05:00 : Alf Mrahba
 06:00 : Oussrati



05:50:00 : RELIGIEUX Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : MAGAZINE CH'HIWAT BLADI
 06:25:00 : MAGAZINE SABAHYAT 2M



07:15:00 : MAGAZINE KIF AL HAL
 08:00:00 : MAGAZINE SAHATNA JMI3
 08:25:00 : MAGAZINE AL KHOBARAE
 09:20:00 : FEUILLETON AL MEKTOUB 2
 09:50:00 : MAGAZINE CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:00:00 : FEUILLETON AL AMANA
 10:40:00 : MAGAZINE KIF AL HAL
 11:00:00 : MAGAZINE SABAHYAT 2M
 11:55:00 : SERIE KHOU KHWATATOU
 12:35:00 : NEWS BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS AL AKHBAR




13:25:00 : FEUILLETON AL AMANA
 14:15:00 : NEWS JOURNAL AMAZIGH
 14:25:00 : FEUILLETON AL MEKTOUB 2
 14:55:00 : FEUILLETON DARI MEKTOUBI
 16:35:00 : FEUILLETON NASS AL HOUMA
 17:05:00 : MAGAZINE SABAHYAT 2M
 17:55:00 : DESSIN ANIME M O U - GHAMARAT BAMBOU WA KIWI
 18:15:00 : DESSIN ANIME H I - KAYAT FI AL ADGHAL
 18:25:00 : MAGAZINE CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:35:00 : MAGAZINE POP UP L->V
 18:40:00 : MAGAZINE QUOTIDIENNES NAJMA3A3BI
 18:50:00 : FEUILLE-



TON BAHR ADDA-LAM
 19:40:00 : FEUILLETON HADIK HYATI
 20:30:00 : NEWS INFO SOIR



20:55:00 : NEWS BULLETIN METEO
 21:00:00 : NEWS ECO NEWS
 21:15:00 : NEWS AL MASSAIYA
 21:45:00 : NEWS ECO NEWS
 21:50:00 : NEWS BULLETIN METEO
 21:55:00 : FEUILLETON LILI TOUIL
 22:55:00 : MAGAZINE BASMA
 23:45:00 : MAGAZINE NIDAE
 00:05:00 : FEUILLETON BAHR ADDA-LAM
 00:50:00 : FEUILLETON AL AMANA
 01:40:00 : MINI-SERIE QANOUNE WA NIDAM
 02:30:00 : MAGAZINE MA3A RAMDANI
 03:25:00 : MAGAZINE HIWARATE
 04:15:00 : FEUILLETON HADIK HYATI



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sur les écrans casablancais

MEGARAMA

Regarde

Drame, Comédie, 01:31:00 TP
Réalisation : Emmanuel Poulain-Arnaud
Acteurs : Audrey Fleurot, Dany Boon, Nicolas Marié, Manon Villa, Ewan Bourdelles, Camille Solal, Amalia Blasco
Sortie : 17/09/2025
13h44-18h00 -22h00

Sonate nocturne

01:52:00 -12
Réalisation : Abdeslam Kelai
Acteurs : Malika El Omari, Nada Haddadoui
Sortie : 10/09/2025
14h15-15h45-18h00-22h30

Casa guira

01:45:00 TP
Réalisation : Omar Lotfi
Acteurs : Omar Lotfi, Karima Guit
Sortie : 11/09/2025
13h45-16h00-18h05 -20h15-22h30

Demon slayer: kimetsu no yaiba la forteresse infinie film 1
Réalisation : Haruo Sotozaki
Acteurs : Natsuki Hanae, Akari Kito, Hiro Shimono, Yoshitsugu Matsuoka, Satoshi Hino, Akira Ishida, Katsuyuki Konishi, Kengo Kawanishi, Kana Hanazawa
Sortie : 17/09/2025
13h15-16h10-19h10-22h00

Le monde de wishy
Réalisation : Jens Moller
Acteurs : Owen De La Hoyde, Tori Johnson
Sortie : 19/08/2025. 14h00

Libre échange

Comédie, Drame, Romance, 01:44:00
Réalisation : Michael Angelo Covino
Acteurs : Dakota Johnson, Adria Arjona, Kyle Marvin, Michael Angelo Covino, Simon Webster
Sortie : 10/09/2025
13h30

Param sundari

Romance, 02:18:00 TP
Réalisation : Tushar Jalota
Acteurs : Janhvi Kapoor, Sidharth Malhotra, Sanjay Kapoor
Sortie : 09/09/2025
16h01-18h45

Downton abbey iii : le grand final

Réalisation : Simon Curtis
Acteurs : Hugh Bonneville, Laura Carmichael, Phyllis Logan, Robert James-Collier, Jim Carter
Sortie : 10/09/2025
Drame, Histoire, Romance, 02:03:00 TP. 17h00 -19h45

Conjuring : l'heure du jugement

Horreur, Fantastique, 02:15:00

TP Réalisation : Michael Chaves
Acteurs : Vera Farmiga, Patrick Wilson, Mia Tomlinson, Ben Hardy, Rebecca Calder
Sortie : 10/09/2025
14h15 -17h00-19h45-22h30

Exit 8

Horreur, Mystère, Thriller, 01:35:00 TP
Réalisation : Genki Kawamura
Acteurs : Naru Asanuma
Sortie : 03/09/2025
18h10-20h15

Rocky elghalaba
comédie, 01:47:00 TP
Acteurs : Donia Samir Ghanem, Mohamed Mamdouh
Sortie : 03/09/2025
18h00-20h15 -22h30

Pris au piège - caught stealing

Comédie, Thriller, Crime, Drame, 01:47:00 TP
Acteurs : Austin Butler, Zoë Kravitz, Regina King, Matt Smith, Liev Schreiber
Sortie : 07/08/2025. 16h01

La nuit des clowns

Horreur, Mystère, Thriller, 01:36:00 TP
Réalisation : Eli Craig
Acteurs : Katie Douglas, Aaron Abrams, Carson MacCormac, Vincent Muller, Kevin Durand
Sortie : 20/08/2025
16h01-17h37-20h10 -18h11

Pharmacies de garde de nuit

Aïn Chock :
Pharmacie MAJORELLE
Garde de Nuit
De 22h A 09h sans Interruption
Quartier Ain Chock

Aïn Sebâa :
Pharmacie MOULAY SLIMANE
Garde de Nuit
De 22h A 09h sans Interruption

Oulfa :
Pharmacie DERB SULTAN
pin_drop 24, RUE CHAOUIA DERB BALADIA DERB SOLTANE
flag Quartier : Al Fida
call
0522.82.82.10

Belvédère:
Pharmacie DES AMIS ANGLE BOULEVARD MOULAY ISMAIL ET RUE DE GUISE 4 (EN FACE MONDIAL AUTO "FIAT") - ROCHES NOIRES
Quartier : Belvedere
0522.40.40.20

Sidi Moumen :
Pharmacie RIAD SIDI MOUMEN
RESIDENCE RIAD SIDI MOUMEN (ALLIANCE) GH12 IMM 3 MG3 (FACE CEMENTIERE SIDI MOUMEN)
Quartier : Sidi Moumen
0522.70.00.33

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSEHA MARCHÉ ESSALAMA I, HAY ESSALAMA I -
Tél : 0522.37.32.66

Sidi Maarouf :
Pharmacie CAMYA pin_drop LOTISSEMENT LINA LOT N° 316 - MAGASIN N°1 RUE 13 SIDI MAAROUF
flag Quartier : Sidi Maarouf
0522.58.08.42

Pharmacie DU COIN pin_drop N° 10 BD ZOULIKHA NASRI (DERRIERE CASANEARSHORE, A COTE DE L'HOTEL ONOMO) - SIDI MAAROUF [-]
flag Quartier : Sidi Maarouf
call
0522.58.31.25

Lissasfa :
Pharmacie H2O pin_drop 326, LOTISSEMENT NASSIM QUARTIER NASSIM CASABLANCA
Quartier : Lissasfa
0522.89.05.00

Maarif :
Pharmacie EL ANADEL BOULEVARD ABDEL LATIF BEN KADDOUR (ANGLE BOULEVARD ZERKTOUNI & ZIRAOUI)
Quartier : Maarif
0522.36.54.38

Pharmacie JERRADA 61 BD, JERRADA - OASIS
flag Quartier : Maarif
0522.23.54.49

Bourgogne :
Pharmacie CLINIQUE ANDALOUZ LOTISSEMENT VAL D'ANFA AVENUE TEMARA (EX. AVENUE D'HIËR) N° 19 (ANFA SPORT)
Quartier : Bourgogne
0522.39.79.41

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI- Tél : 0522.63.00.63

AI Fida :
Pharmacie HACHAD 142, RUE 5-DERB KOREA-GREGOUAÏNE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHINA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
Pharmacie GHOFRANE HAY EL QODS N° 116 RUE 2 BLOC C SIDI BERNOUSSI
Quartier : Sidi Bernoussi
0522.73.26.31

Oasis
Pharmacie DALAL 24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

Sans Casa voyageurs > Tanger								
N° de Train	Casa Voyageurs		Rabat Agdal		Kénitra		Tanger Ville	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
**1001	6:00	06:51	06:56	07:26	07:29	08:17		
1005	7:00	07:51	07:56	08:26	08:29	09:17		
1009	8:00	08:51	08:56	09:26	09:29	10:17		
1013	9:00	09:51	09:56	10:26	10:29	11:17		
1017	10:00	10:51	10:56	11:26	11:29	12:17		
1021	11:00	11:51	11:56	12:26	12:29	13:17		
1025	12:00	12:51	12:56	13:26	13:29	14:17		
1033	14:00	14:51	14:56	15:26	15:29	16:17		
1037	15:00	15:51	15:56	16:26	16:29	17:17		
1041	16:00	16:51	16:56	17:26	17:29	18:17		
1045	17:00	17:51	17:56	18:26	18:29	19:17		
1049	18:00	18:51	18:56	19:26	19:29	20:17		
1053	19:00	19:51	19:56	20:26	20:29	21:17		
**1057	20:00	20:51	20:56	21:26	21:29	22:17		
1061	21:00	21:51	21:56	22:26	22:29	23:17		

** Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés
** Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

Sans Tanger > Casa voyageurs								
N° de Train	Tanger Ville		Kénitra		Rabat Agdal		Casa Voyageurs	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
**2001	6:00	6:50	6:53	07:22	07:27	08:17		
2005	7:00	7:50	7:53	08:22	08:27	09:17		
2009	8:00	8:50	8:53	09:22	09:27	10:17		
2013	9:00	9:50	9:53	10:22	10:27	11:17		
2017	10:00	10:50	10:53	11:22	11:27	12:17		
2021	11:00	11:50	11:53	12:22	12:27	13:17		
2025	12:00	12:50	12:53	13:22	13:27	14:17		
2033	14:00	14:50	14:53	15:22	15:27	16:17		
2037	15:00	15:50	15:53	16:22	16:27	17:17		
2041	16:00	16:50	16:53	17:22	17:27	18:17		
2045	17:00	17:50	17:53	18:22	18:27	19:17		
2049	18:00	18:50	18:53	19:22	19:27	20:17		
2053	19:00	19:50	19:53	20:22	20:27	21:17		
**2057	20:00	20:50	20:53	21:22	21:27	22:17		
2061	21:00	21:50	21:53	22:22	22:27	23:17		

Grille Horaire "Marrakech - Fès" à partir du 15 Septembre 2025

TRAINS EN PROVENANCE DE FES																					
TRAIN	Fès	Ain Taoujdat	Sebâa Aouan	Meknès	Meknès Anor	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi Yahaia	Kenitra	Salé Taberquet	Salé Ville	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammadia	Ain Sebâa	Casa Voyageurs	L'oasis	Berrechid	Settat	Benguerir	Marrakech
**104	4:35			09:33		09:57	06:33		07:00	07:20	07:34	07:36	07:42	08:23	08:32	08:44	08:57	09:21	09:45	10:50	11:38
106	5:35	5:49		6:33	6:36	06:58	07:33	07:34	08:00	08:20	08:34	08:36	08:42	09:23	09:32	09:44	09:57	10:21	10:45	11:50	12:38
110	6:35			07:33	07:36	07:58	08:33	08:34	09:00	09:20	09:34	09:36	09:42	10:23	10:32	10:44	10:57	11:21	11:45	12:50	13:38
112	7:35	7:48	7:58	8:33	8:36	08:58	09:33	09:34	10:00	10:20	10:34	10:36	10:42	11:23	11:32	11:44	11:57	12:21	12:45	13:50	14:38
114	8:35			9:33	9:36	09:58	10:33	10:34	11:00	11:20	11:34	11:36	11:42	12:23	12:32	12:44	12:57	13:21	13:45	14:50	15:38
116	9:35	9:49		10:33	10:36	10:58	11:33	11:34	12:00	12:20	12:34	12:36	12:42	13:23	13:32	13:44	13:57	14:21	14:45	15:50	16:38
118	10:35			11:33	11:36	11:58	12:33	12:34	13:00	13:20	13:34	13:36	13:42	14:23	14:32	14:44	14:57	15:21	15:45	16:50	17:38
120	11:35	11:48	11:58	12:33	12:36	12:58	13:33	13:34	14:00	14:20	14:34	14:36	14:42	15:23	15:32	15:44	15:57	16:21	16:45	17:50	18:38
122	12:35			13:33	13:36	13:58	14:33	14:34	15:00	15:20	15:34	15:36	15:42	16:23	16:32	16:44	16:57	17:21	17:45	18:50	19:38
124	13:35	13:49		14:33	14:36	14:58	15:33	15:34	16:00	16:20	16:34	16:36	16:42	17:23	17:32	17:44	17:57	18:21	18:45	19:50	20:38
126	14:35			15:33	15:36	15:58	16:33	16:34	17:00	17:20	17:34	17:36	17:42	18:23	18:32	18:44	18:57	19:21	19:45	20:50	21:38
128	15:35	15:48	15:58	16:33	16:36	16:58	17:33	17:34	18:00	18:20	18:34	18:36	18:42	19:23	19:32	19:44	19:57	20:21	20:45	21:50	22:38
130	16:35	16:49		17:33	17:36	17:58	18:33	18:34	19:00	19:20	19:34	19:36	19:42	20:23	20:32	20:44	20:57	21:21	21:45	22:50	23:38
132	17:35	17:49		18:33	18:36	18:58	19:33	19:34	20:00	20:20	20:34	20:36	20:42	21:23	21:32	21:44	21:57	22:21	22:45	23:50	0:38
134	18:35			19:33	19:36	19:58	20:33	20:34	21:00	21:20	21:34	21:36	21:42	22:23	22:32	22:44	22:57	23:21	23:45	0:50	1:38
136	20:35			21:33	21:36	21:58	22:33	22:34	23:00	23:20	23:34	23:36	23:42	0:23	0:32						
TRAINS EN PROVENANCE DE MARRAKECH																					
TRAIN	Marrakech	Benguerir	Settat	Berrechid	Bouskours	L'oasis	Casa Voyageurs	Ain Sebâa	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Salé Ville	Salé Taberquet	Kenitra	Sidi Yahaia	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknès Anor	Sebâa Aouan	Ain Taoujdat	Fès
**600	4:30	5:23	6:25	6:46	7:02	7:15	7:30	7:39	7:49	8:30	8:36	8:45	8:49	9:12	09:53	10:08	10:47	10:57	11:38	11:38	11:34
602	5:30	6:23	7:25	7:46	8:02	8:15	8:30	8:39	8:49	9:30	9:36	9:45	9:49	10:12	10:32	10:52	11:30	11:49	11:59	12:34	12:34
604	6:35	7:26	8:30	8:51	9:15	9:30	9:39	9:49	9:59	10:30	10:36	10:45	10:49	11:12	11:50	12:08	12:47	12:57	13:09	13:21	13:17
606	7:35	8:26	9:30	9:51	10:15	10:30	10:39	10:49	11:30	11:36	11:45	11:49	11:52	12:12	12:32	12:52	13:30	13:49	13:59	14:34	14:32
608	8:35	9:26	10:30	10:51	11:15	11:30	11:39	11:49	12:30	12:36	12:45	12:49	12:52	13:12	13:50	14:08	14:47	14:57	15:18	15:18	15:14
610	9:35	10:26	11:30	11:51	12:15	12:30	12:39	12:49	13:30	13:36	13:45	13:49	13:52	14:12	14:52	15:10	15:49	15:59	16:34	16:34	16:30
612	10:35	11:26	12:30	12:51	13:15	13:30	13:39	13:49	14:30	14:36	14:45	14:49	14:52	15:12	15:50	16:08	16:47	16:57			

Portrait



Patrick Bruel

L'idole d'une génération face aux accusations de violences sexuelles

Voix singulière de la chanson française et comédien depuis quatre décennies, Patrick Bruel, 66 ans, a cultivé une image de séducteur impénitent, porté par la "Bruelmania" des débuts, aujourd'hui entachée de plusieurs accusations de violences sexuelles dont certaines remontent à des années.

Épaisse tignasse brune, sourire enjôleur et voix cassée devenue marque de fabrique: Patrick Bruel a 30 ans quand sort en 1989 son deuxième opus, "Alors regarde", qui deviendra le plus grand succès de sa carrière avec plus de 3 millions d'exemplaires vendus.

L'album renferme "J'te l'dis quand même", "Casser la voix" et "Place des grands hommes" avec son refrain à entonner entre amis: "On s'était donné rendez-vous dans dix ans / Même jour, même heure, mêmes pommes."

La "Bruelmania", phénomène musical et social, est née, imprégnant une génération d'adolescentes le considérant comme un ami, un grand frère ou un amant rêvé. Lors de ses concerts, un public majoritairement fémi-

nin s'égosille dans des "Patriiiiick" passés à la postérité.

Tout au long de sa carrière, Patrick Bruel joue de ce côté séducteur, l'évoquant même sur les plateaux. "Je suis facile à séduire, je ne suis pas facile à garder", résumait-il en 2000 dans un entretien télévisé.

L'artiste s'est marié à 45 ans avec l'autrice Amanda Sthers, mais leur union a volé en éclats trois ans et deux fils plus tard.

Accusé à plusieurs reprises

"J'ai rarement eu de sexe sans amour, même dans des histoires courtes, même dans des moments furtifs", assurait-il aussi en 2018. "Je ne m'inscris que dans le désir de l'autre, sinon ça ne m'intéresse pas."

Pourtant, en 2019 deux masseuses portent plainte contre lui, l'une à Perpignan (sud) pour agression sexuelle, l'autre en Corse (sud-est) pour exhibition et harcèlement sexuel. Ces enquêtes sont classées sans suite.

Patrick Bruel fait aussi l'objet d'un signalement des autorités suisses, classé la encore.

De nouvelles accusations le visent en 2026, conduisant à l'ouverture de deux enquêtes judiciaires en France pour viol et tentative de viol. Lors de l'ouverture de la première, Patrick Bruel conteste, affirmant à l'AFP, via son avocat, "n'avoir jamais outrepassé un refus, jamais forcé à un geste ou un rapport sexuel".

Au cours de sa longue carrière, Patrick Bruel cumule 10 albums studio, des

albums live et même un album dédié au marché espagnol. Il écrit aussi pour d'autres, comme Johnny Hallyday et Isabelle Boulay.

Avant de décoller en 1984 avec "Marre de cette nanan-là", Patrick Benguigui - son nom de naissance - a d'abord été acteur, loin de son rêve initial d'être footballeur.

Né à Tlemcen, il quitte l'Algérie à l'indépendance à l'âge de 3 ans pour la région parisienne où sa mère enseignante l'élève seul.

Domaine provençal

En 1978, il est repéré par Alexandre Arcady pour "Le coup de Sirocco". Le cinéaste restera lié à sa carrière filmographique à travers cinq longs métrages, dont "Comme les cinq doigts de la main". Après des films potaches, la consécration arrive en 2012 avec "Le Prénom", comédie de Matthieu Delaporte et Alexandre de La Patellière adaptée de leur propre pièce, qui fait un carton avec environ 3,4 millions d'entrées.

Il est nommé pour le César du meilleur acteur, et la reconnaissance du milieu du septième art qui a mis du

temps à lui accorder du crédit.

Patrick Bruel découvre également le théâtre avec "Le Charimari" de Pierrette Bruno en 1981. En 2026, il joue dans "Deuxième partie", une pièce de Samuel Benchetrit.

La scène, les planches, les petit et grand écrans: l'artiste protéiforme devient un visage familier du public français, qui lui reste fidèle. Les places de sa prochaine tournée, prévue à partir de juin, se sont vite écoulées.

Le chanteur est aussi membre depuis 1993 des Enfoirés, un groupe d'artistes levant des fonds pour l'organisation caritative les Restos du coeur.

Sur le plan politique, il s'est d'abord ancré à gauche avant de rallier Nicolas Sarkozy - élu président, de droite - en 2007, s'opposant toujours publiquement au Rassemblement national (RN, extrême droite).

En parallèle, la star sait mener ses affaires, notamment une production viticole et oléicole dans son domaine provençal, dans le sud de la France, et a acquis une renommée mondiale au poker, une autre passion.

” Tout au long de sa carrière, Patrick Bruel joue de ce côté séducteur, l'évoquant même sur les plateaux. "Je suis facile à séduire, je ne suis pas facile à garder" ”



Fathi Jamal expose la stratégie nationale pour le développement du football



Le directeur technique national, Fathi Jamal a mis en lumière, mardi à Salé, la stratégie de la Direction technique nationale (DTN) pour le développement du football marocain, ainsi que la nouvelle approche liée à la gestion des équipes nationales.

Lors d'une conférence tenue au Complexe Mohammed VI de football, Fathi Jamal a mis l'accent sur la structuration de la DTN et son mode de fonctionnement, ainsi que ses missions, ses mécanismes de coordination interne et les programmes techniques exécutés aux niveaux national et régional, en plus des projets techniques en cours au sein de la DTN.

Dans ce cadre, la DTN a affirmé que le football marocain connaît une transformation profonde, structurée et ambitieuse, relevant que les résultats obtenus par les différentes équipes nationales reflètent l'évolution enregistrée au niveau du système de jeu, la qualité des infrastructures tech-

niques nationales et la dynamique exceptionnelle du football national.

Pour accompagner les résultats obtenus par l'équipe nationale « A » et l'ensemble des sélections nationales, la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a jugé nécessaire d'apporter des améliorations à ces succès pour garantir leur accompagnement, a-t-il ajouté, qualifiant le travail accompli de "colossal" qui doit être valorisé pour assurer sa pérennité.

Fathi Jamal a fait savoir que la DTN, avec le soutien du président de la FRMF, mène un processus de modernisation globale du système technique marocain qui inclut la modernisation des pôles, le développement des jeunes et de la performance, la numérisation et l'expertise internationale, afin de garantir la continuité de la performance et la préparation durable des jeunes générations.

Il a expliqué que le développement des jeunes talents est l'axe fondamental du travail de la DTN,

soulignant que "le joueur et la joueuse représentent aujourd'hui le centre d'intérêt de tout développement footballistique".

A cet égard, il a mis en avant « les efforts considérables » fournis par le pôle performance de la DTN, précisant que "la performance est devenue aujourd'hui essentielle pour atteindre des résultats, ce que nous avons constaté au niveau des différentes catégories des équipes nationales".

Abordant l'approche technique pour le choix des cadres supervisant les différentes sélections de jeunes, M. Jamal a affirmé que l'accent est mis sur les compétences nationales de haut niveau, tout en restant ouvert sur l'expertise internationale qui apporte une valeur ajoutée dans le domaine de la formation et de l'accompagnement des talents.

Il a, dans ce sens, salué le rôle central de la cellule technique nationale au sein de la DTN, qui comprend des experts locaux et internationaux, mettant l'accent sur le programme national pour le développement des jeunes, considéré comme pionnier au niveau mondial en matière de formation, apprécié et validé par la FIFA.

La conférence a également passé en revue la méthodologie technique et pédagogique, ainsi que le programme national de formation des jeunes joueurs, mis en place en partenariat entre la fondation EvoSport et la DTN, en plus des nouveaux

formats des championnats élites des juniors.

Pour sa part, le directeur général d'EvoSport, relevant du groupe OCP, Ismail Lyoubi, a souligné que ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la vision globale de SM le Roi Mohammed VI, plaçant la jeunesse au centre de la stratégie nationale de développement.

Il a fait état de l'existence de 15 centres de formation, dont 3 centres fédéraux, notant que deux autres centres seront opérationnels d'ici la fin de la saison sportive actuelle.

Il a poursuivi que ces centres répondent à trois objectifs majeurs : L'excellence technique sous la supervision pédagogique de la DTN, la recherche de performance et la gouvernance, tout en expliquant que ces structures accueillent aujourd'hui près de 2.000 joueurs.

M. Lyoubi a indiqué que trois départements majeurs travaillent en harmonie au sein de ces centres sur les volets administratif, logistique et de gestion des installations, ainsi que le cursus sport-études pour garantir un suivi fluide par les joueurs de leur programme scolaire et des entraînements.

Cette conférence a été marquée par la présence de nombreux cadres techniques marocains et étrangers, en l'occurrence le sélectionneur national, Mohamed Ouahbi.

Test norvégien pour le Onze national

La sélection nationale marocaine "A" affrontera son homologue norvégienne lors d'un match amical prévu le 7 juin au Sports Illustrated Stadium, dans la ville de Harrison (New Jersey), aux Etats-Unis.

Ce match amical s'inscrit dans le cadre de la préparation de l'équipe nationale du Maroc pour la phase finale de la Coupe du monde 2026 de la FIFA, organisée conjointement par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, indique la FRMF dans un communiqué.

Le coup d'envoi de cette rencontre est prévu à 20h00 (heure du Maroc), précise la même source.

Ligue des champions

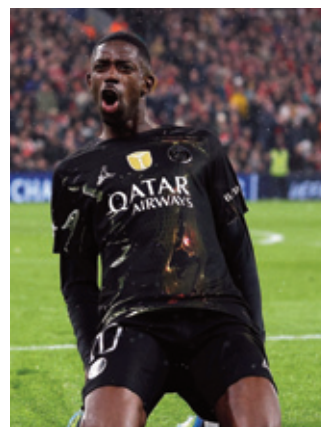
Dembélé se régale à Anfield et douche les Reds

Déjà buteur l'année dernière à Anfield, le Ballon d'Or Ousmane Dembélé a scellé mardi la qualification du PSG pour les demi-finales et douché les espoirs des Reds avec un doublé au cœur d'une période où Paris ne sortait pas la tête de l'eau.

C'est simple, l'attaquant français a marqué sur la première occasion du PSG en seconde période (73e, 1-0). Car depuis le retour des vestiaires et sous une pluie battante, lui et ses coéquipiers n'ont pas vu le jour, ni le ballon, pendant plus d'une demi-heure.

Sur une des premières remontées de balle parisienne de la seconde mi-temps, initiée par Bradley Barcola sur le côté gauche suivie d'un relais avec Kvaratskhelia, le faux N.9, totalement relâché, a croché et puis enroulé sa frappe au sol de vingt mètres pour tromper Giorgi Mamardashvili.

Jusque-là, chose rare pour les champions d'Europe en titre, aucune relance n'arrivait à passer le mur rouge. Ousmane Dembélé s'est d'ailleurs souvent agacé de voir tous les ballons stoppés par les défenseurs de Liverpool, notamment Ibrahima Konaté.



Mais au moment-même où Paris subissait dans tous les sens, le Ballon d'Or - élu homme du match mardi soir par l'UEFA - a tenu son rôle de leader d'attaque, attendu désormais dans des rendez-vous comme celui-ci.

Après avoir manqué une occasion (75e) dans la

foulée de son premier but, il a définitivement envoyé Paris dans le dernier carré sur une action éclair, marquée de fabrication des joueurs de Luis Enrique (2-0, 90+1).

L'action est encore venue des autres attaquants, "Kvara" et Barcola, qui ont profité des espaces laissés derrière par les Reds pour glisser un ballon à Dembélé, clinique pour glisser une frappe du droit.

"Ousmane est un joueur différent, un joueur de niveau top mondial. On connaît sa capacité à défendre", a commenté Luis Enrique. "C'est un garçon et un footballeur incroyable. J'aime jouer avec lui, j'aime comme personne. Je pense qu'il nous aide beaucoup. Je suis très fier d'être à son côté et pas comme adversaire", s'est aussi réjoui Joao Neves.

Très peu en vue donc en seconde période, l'ancien Rennais avait tenté avant la mi-temps, très présent au pressing mais aussi à la finition.

"Je me sens bien aujourd'hui et je suis en pleine confiance", affirmait-il mi-mars devant la presse. Et cela s'est vu mardi sous la pluie de Liverpool après une saison dernière impressionnante en statistiques (35 buts et 16 passes décisives en 53 matches), il pointe désormais à 16 buts toutes compétitions confondues, dont 4 en C1. Et peut-être plus encore, car Paris voit pour la troisième année consécutive le dernier carré de la Ligue des champions.

L'Atlético Madrid en demi-finales aux dépens du Barça

L'Atlético Madrid s'est qualifié pour les demi-finales de la Ligue des champions en éliminant le FC Barcelone, mardi au stade Metropolitano, à l'issue d'une double confrontation serrée (2-0 à l'aller, 1-2 au retour).

Les Barcelonais ont rapidement comblé leur retard grâce à des réalisations de Lamine Yamal (4e) et Ferran Torres (24e), relançant totalement le suspense. Mais Ademola Lookman a redonné l'avantage aux Madrilènes en inscrivant un but décisif à la 31e minute.

Réduits à dix après l'expulsion d'Eric Garcia (80e), les Catalans n'ont pas réussi à inverser la tendance face à des Rojiblancos solides jusqu'au coup de sifflet final.

Les Hommes de Diego Smeone affronteront en demi-finale le vainqueur du duel entre Arsenal et le Sporting Portugal, les Londoniens s'étant imposés 1-0 à l'aller avant le match retour prévu mercredi.

2026, année de retour à la croissance pour un marché de luxe à la peine ?

Après un ralentissement marqué depuis deux à trois ans, entre hausses de prix, moindre créativité et ralentissement chinois, le secteur du luxe espère passer à travers les nuages de l'instabilité géopolitique en 2026 pour renouer avec la croissance.

Le numéro un mondial LVMH sera particulièrement scruté, le groupe ouvrant le bal lundi en fin de journée de la saison des publications des chiffres de ventes pour les trois premiers mois de l'année.

Le secteur, qui avait côtoyé des sommets post-Covid-19, a accompli son chemin de croix en 2024 et 2025. Si tous les groupes n'ont pas connu le même sort, les consommateurs n'ont globalement pas accepté les augmentations de prix ou les choix stylistiques avec le même entrain qu'avant.

"L'effet post-Covid a vu une augmentation considérable de l'activité, des achats et des chiffres d'affaires, portée par un retour de la clientèle et une espèce de +revenge spending+ (d'achats de revanche)", souligne Christophe Cais, dirigeant du cabinet spécialisé dans le luxe CXG.

"Mais il y a eu des augmentations de prix très importantes qui ont dé-

couragé la clientèle aspirationale", formée de clients occasionnels aspirant au luxe mais n'ayant pas les moyens des acheteurs à très hauts revenus, note-t-il.

La banque HSBC parle même dans un rapport récent de "maux auto-infligés" par les entreprises: en l'état, un "manque de créativité" et des hausses de prix supérieures à celles des coûts. Parmi les autres raisons du déclin, le ralentissement du marché chinois - gros moteur ces dernières années. Depuis fin février, la guerre au Moyen-Orient ajoute des tensions sur le luxe. La région représente en effet, selon une étude des analystes de Bernstein, environ 6% des ventes du secteur, mais l'impact reste difficile à mesurer puisqu'il dépendra de la durée du conflit.

Côté chiffres, en 2025, le géant français LVMH a publié un bénéfice net en repli de 13% (à 10,9 milliards d'euros) pour des ventes en recul de 5% à près de 81 milliards.

Pour son compatriote Kering, la potion a été plus amère encore avec une chute de 13% des ventes annuelles à 14,7 milliards d'euros, et un bénéfice net divisé par plus de dix, en raison surtout des difficultés de sa marque



phare Gucci.

Outre-Manche, le britannique Burberry a basculé dans le rouge pour son exercice annuel 2024/2025. La marque au célèbre tartan avait dans la foulée annoncé des mesures d'économie touchant 1.700 postes.

Mais les maisons de luxe ont fini par réagir, font valoir les spécialistes interrogés par l'AFP. Avec notam-

ment une valse de designers. L'année 2025 "a ainsi vu trois fois plus de changements de directeurs artistiques que les années précédentes (...), signal concret et appuyé d'un luxe à la recherche de ses nouveaux codes", note un rapport récent du cabinet de conseil en stratégie Kearney.

Mathieu Blazy a rejoint Chanel, Jonathan Anderson est arrivé chez

Dior hommes (groupe LVMH) et Demna Gvasalia chez Gucci.

"2026 sera donc une année chargée de nombreux espoirs sur cette dimension et l'impact des nouveaux venus sera assurément scruté à la loupe", commente Kearney.

Les directions des entreprises ont elles aussi connu des changements: le cas le plus marquant est celui de Luca de Meo, l'ex-patron de Renault, appelé l'an dernier à la direction générale de Kering pour redresser la barre. L'année précédente, Joshua Schulman, ancien patron des marques américaines Michael Kors et Coach, avait repris les rênes de Burberry.

Les maisons ont en outre adapté leur offre. "L'une des approches a été de faire des produits plus petits pour pouvoir avoir des prix à nouveau compatibles avec les attentes de la clientèle aspirationale", souligne Christophe Cais.

"Il y a cette idée que pendant deux ou trois ans, on n'avait aucune raison d'aller dans des boutiques de luxe car c'était devenu trop cher et ennuyeux", abonde un analyste du secteur. "Désormais c'est moins cher et plus intéressant. Donc, on recommence à pousser la porte."

Recette

Quiche aux poireaux et saumon fumé



Ingrédients :

- 1 pâte brisée faite maison (recette ici)
- 3 gros poireaux
- 2 échalotes
- 1 cuillère à soupe bombée de fécule de maïs (maïzena) ou de farine
- 18 cl de lait
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
- 1 gros œuf
- 3 pincées de muscade
- Sel & poivre au goût
- 2 à 3 tranches de saumon fumé
- 80 g de gruyère râpé (+ou- selon le goût)

Préparation :

1. Préparer la pâte brisée façon Alain Ducasse selon la recette détaillée ici.
2. Émincer finement les échalotes et les poireaux. Faire revenir les échalotes dans 1 bonne cuillère à soupe de beurre, puis rajouter les poireaux, saler et poivrer.
3. Laisser cuire les poireaux en mélangeant de temps en temps pendant environ 15 minutes à couvert si besoin ajouter un peu d'eau.
4. Une fois que les poireaux ont bien

réduit, ajouter la farine en pluie et bien mélanger. Puis ajouter le lait, la crème et la noix de muscade.

5. Laisser cuire 5 à 10 minutes le temps que le mélange s'épaississe tout en mélangeant. Puis éteindre le feu.

6. Ajouter un œuf et mélanger vivement, rectifier l'assaisonnement si besoin.

7. Façonner la pâte brisée dans un cercle ou un moule à tarte de 25 cm de diamètre, bien la piquer à la fourchette pour qu'elle ne gonfle pas puis la précuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 10 minutes.

8. Sortir la pâte brisée du four, ajouter 50 g de gruyère râpé à l'appareil à quiche au poireaux et mélanger puis garnir avec la pâte brisée et disposer les tranches de saumon fumé puis parsemer de gruyère râpé.

9. Enfourner la quiche pour 35 minutes de cuisson à 180°C.

10. Une fois que la quiche a bien cuit, elle doit avoir une belle couleur dorée et gratinée, laisser légèrement refroidir avant de démouler et de déguster !

La satisfaction des salariés progresse légèrement en 2025 en Allemagne

La satisfaction des salariés en Allemagne a légèrement progressé en 2025, atteignant 48% contre 45% en 2024, selon une étude du cabinet Gallup, intitulée "State of the Global Workplace 2026".

Parallèlement, 67% des personnes interrogées évaluent positivement leurs perspectives sur le marché du travail, en baisse par rapport au niveau enregistré un an auparavant (72%), précise la même source.

Le niveau de stress a reculé chez les salariés, 38% des répondants déclarant s'être sentis stressés la veille de l'enquête, contre 41% en 2024. Par ailleurs, 32% indiquent se sentir en situation d'épuisement professionnel, contre 34% un an plus tôt.

Seuls 30% des salariés estiment que leur travail leur laisse suffisamment de temps pour la famille et la vie privée, un indicateur en baisse continue depuis 2018, souligne l'étude.

Selon Gallup, 21% des répondants considèrent que leur employeur se soucie de leur bien-être, soit le niveau le plus bas depuis 2011, tandis que 10% déclarent se sentir souvent abandonnés au travail.

Citant le responsable de la recherche chez Gallup, Marco Nink, l'étude souligne que "le stress fait par-



tie de la vie", mais devient problématique en l'absence de récupération.

Réalisée auprès de 141.444 salariés dans 149 pays, dont 38 en Europe, l'enquête situe l'Allemagne au 20e rang européen en matière de satisfaction, contre une 21e place l'année précédente.

Le rapport "State of the Global Workplace 2026" indique que l'engagement des salariés dans le monde est tombé à 20% en 2025, son niveau le plus bas depuis 2020, entraînant des pertes de productivité estimées à 10.000 milliards de dollars à l'échelle mondiale.